

(fenêtres) (sur . cours)

Education

grève le 15 mai
manifestations
les 18 et 24 mai

Samedi matin

quelle organisation
à la rentrée?

Jacques
Bernardin

l'accompagnement
éducatif

PROGRAMMES

DARCOS, L'IMPOSSIBLE

FUTUR ANTERIEUR



(fenêtres) (sur . cours)

N° 314 12 mai 2008

Actu

5

DRÔME :
les parents informés
ECOLE SANS SAMEDI :
navigation à vue



Dossier

12

PROGRAMMES :
les modifications à la marge du ministre



Métier

20

MONTPELLIER :
une école à classes uniques
CONCOURS :
les héros primés



Réflexions

28



LEUR AVIS :
la RGPP sur les rails
INTERVIEW :
Jacques Bernardin revient sur l'accompagnement scolaire

Edit



E

cole, services publics, droits sociaux, retraites...

Pas un domaine n'est épargné par l'offensive gouvernementale sans précédent contre les solidarités construites depuis de nombreuses années dans notre société.

La réduction de la dépense publique reste un objectif prioritaire avec la suppression de milliers de postes. La politique éducative soulève une opposition de plus en plus large et massive.

Dans le premier degré, les quelques modifications annoncées sur les programmes n'ont pas changé leur caractère mécaniste. Après les stages de remise à niveau, la réduction de deux heures d'enseignement pour tous les élèves, les cartes scolaires, le ministre en rajoute avec le service minimum ou la dénonciation de la « pédagogie ».

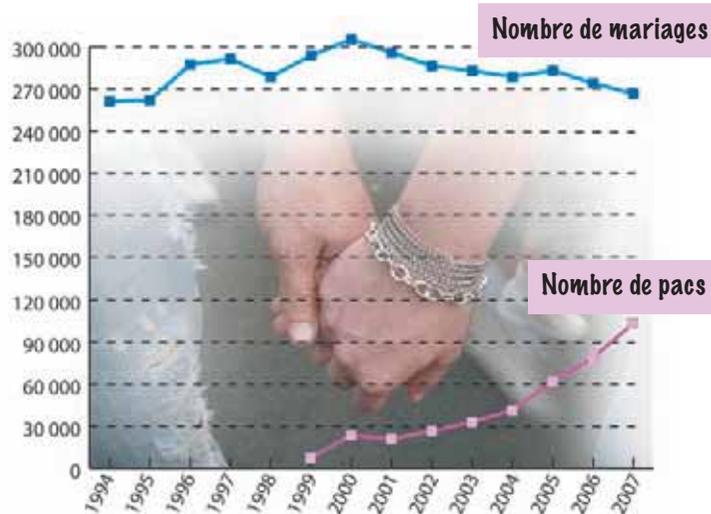
Parce que les enseignants ne veulent pas renoncer aux valeurs de l'école, aux objectifs d'égalité et de réussite de tous les élèves, parce que l'avenir du système de retraites solidaires est aussi un enjeu majeur, l'action doit se poursuivre et s'amplifier, dès la grève du 15 mai.

Renaud Bousquet

FAMILLES FRANÇAISES

TENDANCE 2007

À la lumière des données démographiques de l'année 2007, les tendances observées sur l'évolution des structures familiales s'affirment. Le pacs hétérosexuel attire toujours plus de nouveaux adeptes. Il a plus que quintuplé entre 2001 à 2007. Près de 4 pacs conclus pour 10 mariages l'année passée, le pacs ne serait-il pas en train de remplacer petit à petit le mariage? Si on cumule les nombres annuels de mariages et de pacs, on peut observer une hausse du nombre total de nouvelles unions, hausse régulière depuis les années 90.



Autre tendance lourde, en 2007, un enfant sur deux est né de parents non mariés. Depuis juillet 2006, la loi française ne différencie plus les droits des enfants naturels de ceux des enfants légitimes. Moins de 4 % des enfants ne sont pas reconnus par leur père dans l'année de leur naissance, proportion la plus faible depuis 30 ans.

FONCTION PUBLIQUE

MOBILITÉ CHOISIE OU IMPOSÉE...

Le projet de « loi relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique » s'inscrit dans la « réforme générale des politiques publiques » (RGPP) aujourd'hui vivement contestée*. Le projet vient d'être adopté en urgence par le Sénat le 29 avril. Il crée une nouvelle situation statutaire quand un fonctionnaire serait « privé d'affectation par suite d'une suppression ou d'une modification substantielle de son emploi » (article 7). Au bout d'une période de deux ans, pendant laquelle l'administration chercherait à favoriser le reclassement professionnel, dans la fonction publique ou dans le secteur privé, il pourrait être mis « d'office en disponibilité ».



S'ajoutent la généralisation des possibilités de cumul d'emplois à temps incomplets (article 8) et la modification du Code du travail pour permettre à l'administration et à ses établissements publics d'avoir recours à l'intérim (article 9). Selon les organisations syndicales, ces dispositions servent à accélérer les suppressions annoncées d'au moins 150 000 fonctionnaires d'ici 2012. C'est pour la FSU une « boîte à outils d'un vaste plan social dans la fonction publique ».

Michelle Frémont

Voir la pétition sur <http://service-public-notre-richeesse.fr>

LE SENAT ATTENTE A LA MIXITE!

Le Sénat vient de voter la possibilité « d'organiser les enseignements par regroupement des élèves en fonction de leur sexe. » Le gouvernement s'est borné à spécifier « qu'il est très attaché à la mixité », mais que la possibilité de séparer garçons et filles dans l'enseignement existe déjà, « dans l'enseignement privé comme à l'École de la Légion d'honneur ». S'agit-il de prôner des expériences non-mixtes? La meilleure réussite des filles ferait-elle trop d'ombre aux garçons? En tout cas, cette mesure a été votée de façon inattendue. La commission européenne ayant menacé le gouvernement français pour cause de transposition insuffisante des directives européennes, ce dernier a profité de l'étude des textes permettant de mieux lutter contre les discriminations pour inscrire la non-mixité dans la loi!

ANGLETERRE-GALLES GRÈVE EXCEPTIONNELLE

En Angleterre et au Pays de Galles les enseignants étaient massivement en grève le 24 avril dernier (en Grande Bretagne, l'Ecosse et l'Irlande du Nord ont un régime propre en matière d'éducation). Les revendications portaient sur une hausse des salaires de 10 % — au lieu des 2,45 % avancés par le gouvernement-, ainsi qu'un salaire minimum à 3000 euros. 8000 écoles fermées et 3 millions d'élèves sans classe: c'est la première grève depuis 1987! Le mécontentement s'appuie sur une baisse significative du pouvoir d'achat surtout depuis 3 ans.

LE QUEBEC DÉCLINE SON PLAN ANTI-VIOLENCE

Le Québec mettra en place, à la rentrée 2008, un nouveau plan afin de contrer les situations de violence à l'école. Et ce, avec des moyens. 17 millions de dollars sont budgétisés, sur trois ans, pour mettre en oeuvre le plan d'action. Celui-ci permettra de recruter des personnes ressources dans les établissements et d'améliorer la formation des enseignants.

42 000

jeunes sans qualification, en 2005, ont quitté l'école sans CAP, BEP ou après la seconde, contre 170 000 en 1970 et encore 62 000 en 1997, avec en parallèle une chute des sorties précoces de 25 % à 6 % entre 1975 et 2005. En revanche aujourd'hui 120 000 jeunes (17 %) sortent sans diplôme du secondaire.

EURO-MANIFESTATION EN SLOVÉNIE

Les enseignants ont constitué le plus gros bataillon de l'euro-manifestation du 5 avril à Ljubljana, à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES). Venant de 11 pays, 750 d'entre eux ont défilé pour demander en Europe « la revalorisation du statut d'enseignant, l'amélioration des salaires et du pouvoir d'achat ».

« Aggravation des situations de pauvreté »

L'ONPES vient de publier son rapport 2007-2008. Quelles évolutions marquantes avez-vous relevées ?

Le nombre de personnes pauvres représente 12 % de la population, soit environ 7 millions de personnes avec un revenu inférieur à 817 euros par mois, prestations sociales et familiales comprises. Un nombre plutôt stable depuis 2002. Mais ce qui frappe, c'est l'aggravation des situations de pauvreté. Ce phénomène de décrochage est corroboré par toutes les associations. Par ailleurs, le phénomène de concentration de la pauvreté sur certains territoires se confirme dans le Nord, l'Est, le pourtour méditerranéen et les DOM-TOM.

Quel est le visage de la pauvreté ?

L'isolement qui est un facteur d'exclusion est aussi un facteur aggravant pour la pauvreté avec un taux plus fort chez les personnes seules. Mais le visage de la pauvreté aujourd'hui, ce sont les jeunes, en particulier ceux qui sortent précocement du systè-



Didier GELOT,
Secrétaire général,
Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

me scolaire sans diplômes. Ils sont 17 %, un nombre qui ne diminue plus. Et celui aussi des familles monoparentales dont le nombre ne représente que 7 % des foyers qui élèvent 8,7 % des enfants: les chefs de famille y sont très majoritairement des femmes et une personne sur quatre est confrontée à la pauvreté. Ce constat n'est pas nouveau, mais le problème c'est que les mesures prises n'ont que peu d'effets.

Qu'en est-il de l'évolution des conditions de vie ?

On a remarqué plusieurs choses: en 2006 la part des demandes de logement social non satisfaites depuis plus d'un an était de 46 %. C'est très important. De même le taux de renoncement aux soins pour raison financière remonte. Enfin, certains médecins du secteur libéral non conventionné et certains spécialistes refusent de soigner les allocataires de la CMU-C. Ce qui est inacceptable.

**Propos recueillis
par Michelle Frémont**

EVS L'avenir en pointillé

Les contrats EVS arrivés à échéance au cours de l'année 2008 « seront renouvelés lorsque les bénéficiaires exercent des fonctions d'aide administrative à la direction d'école ou d'accompagnement d'élèves en situation de handicap ». Dans une réponse au Sénat, Xavier Darcos s'engage donc au renouvellement des contrats mais pas de leurs personnels. La reconduction de ces derniers s'inscrit toujours dans le cadre de contrats aidés de 6 mois dénoncés par le SNUipp. Seuls sont donc susceptibles d'être renouvelés ceux dont la durée maximale ne dépasse pas 24 mois pour les CAE et 36 pour les CAV. La suppression de

20 000 contrats d'EVS annoncée en février dans une note interministérielle devrait concerner le second degré. A l'heure où les directeurs sont sollicités par les IA pour les dossiers de renouvellement, tout n'est pourtant pas si clair. Dans l'Ain, les aides à la direction ne sont pas reconduites depuis décembre faute, selon l'IA, de « fonds disponibles ». Depuis mars, cette mesure touche l'accompagnement d'enfants handicapés. Le SNUipp vient de s'adresser au ministre pour qu'il respecte ses engagements. Il demande une pérennisation des postes et des personnels devenus indispensables à l'école.

A l'appel de la FSU, les enseignants sont invités à manifester pour l'éducation le 18 mai à Paris.



UN JOLI MOIS DE MOBILISATIONS

Colère sur les programmes, incertitudes sur l'organisation du samedi matin, insuffisance du budget 2008 : le 15 mai les enseignants du 1er degré, à l'appel du SGEN, du SE et du SNUipp vont battre le pavé ouvrant ainsi un mois de mai de mobilisations sociales. Un mois pendant lequel la question des retraites sera aussi au cœur des revendications.

Les manifestations du 1er mai ont été l'occasion de montrer le mécontentement des salariés sur des thèmes aussi cruciaux que le pouvoir d'achat, les retraites, la question des sans-papiers... Une journée qui inaugure un mois de mai rythmé par des mobilisations : grève le 15 à l'appel des fédérations de l'éducation nationale (FSU, SE, SGEN) rejointes par celle de la fonction publique, manifestation nationale le 18 pour l'éducation à l'appel de la FSU, journée d'action unitaire le 22 sur les retraites, manifestations départementales unitaires sur l'éducation le 24...

La politique du gouvernement n'a décidé pas su convaincre les syndicats. Les déclarations de Nicolas Sarkozy le 24 avril n'ont pas rassuré les fédérations de fonctionnaires. Elles font dire à la FSU que Nicolas Sarkozy ne voit « dans la fonction publique et les services publics que des dépenses à réduire ». En matière d'éducation, la fédération dénonce le fait que le président « confirme toutes les suppressions de postes », et regrette que face aux enseignants « il nie la réalité de leurs métiers et de leurs attentes et ne propose comme prétendue revalorisation qu'une dégradation des conditions d'exercice ».

Les déclarations présidentielles n'ont pas été atténuées par celles de Xavier Darcos faite à l'occasion de la présentation des nouveaux programmes. Sur un ton très ferme, il a annoncé qu'à la rentrée « une

nouvelle école sera là ». Une école sans surprise puisqu'il poursuit ses réformes sans répondre aux interrogations, sans écouter les craintes, les refus et les propositions qui émergent des manifestations d'étudiants et d'enseignants qui se succèdent dans les académies.

Dans le premier degré, les évolutions apportées au texte initial des programmes apparaissent comme un toilettage de façade sans remise en cause d'une vision des apprentissages qui pour le SNUipp reste « simpliste et mécaniste » (lire le dossier page 12).

La journée de grève du 15 mai, la manifestation du 18 et la journée d'action du 24 seront l'occasion, pour les enseignants, de montrer leur opposition à cette vision de l'école mais aussi de s'opposer au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, décision qui, à terme, réduira l'offre publique d'éducation.

Enfin, la question des retraites n'est pas en reste dans les mécontentements qui s'afficheront au mois de mai. La FSU, qui a été reçue le 30 avril par André Santini, secrétaire d'Etat à la fonction publique, confirme que des trois leviers susceptibles d'équilibrer les régimes de retraite — l'âge de départ, le niveau des pensions et l'augmentation des financements — le gouvernement ne retient toujours que l'allongement de la durée de cotisation qui conduit, de fait, à la baisse des pensions.

Service minimum : droit de grève menacé

Le ministre Xavier Darcos a déclaré son intention de « poursuivre et amplifier l'expérimentation du service minimum d'accueil » à l'occasion de la grève du 15 mai. Une nouvelle fois le ministre utilise l'argument du service minimum comme un rideau de fumée et ne répond aucunement aux questions qui motivent la grève des enseignants. On aimerait que le ministre soit aussi prompt à organiser le service quand le remplacement des enseignants n'est pas assuré !

Les confédérations syndicales ont d'ores et déjà lancé un appel à la mobilisation des salariés le 22 mai sur cette question. La FSU a déclaré qu'elle prendrait toute sa place dans cette journée. Seule la mobilisation du plus grand nombre pourra remettre en cause une politique qui n'a pas d'effets positifs sur l'économie mais attaque au cœur les notions de service public et de solidarité.

Lydie Buguet

DRÔME L'APPEL AUX PARENTS

Dans la Drôme, les écoles ont organisé une journée d'initiatives auprès des parents. Objectif: les informer de la série de mesures annoncées pour la rentrée 2008, expliquer en quoi celles-ci sont contradictoires avec l'affichage ministériel de faire mieux réussir les élèves.

Pas contents. Pas contents du tout, les enseignants de la Drôme. Invités à une réunion d'information syndicale, ils viennent à 450 un samedi matin en présence de Gilles Moindrot, secrétaire général du SNUipp, dans une salle de Valence. Ils ont été « consultés » en une demi-journée sur les nouveaux programmes. Une demi-journée pour dix ans d'engagements sur des programmes qui changent radicalement leur travail. Comme le résume un participant, « les programmes actuels font de la pédagogie l'élément essentiel de notre travail, essayer par une voie, puis changer de voie si l'élève ne comprend pas. Demain ce sera, « apprends! Tu n'as pas compris? On répète jusqu'à ce que ça te rentre dans la tête ». On revient un demi-siècle en arrière ».

Que faire contre cette précipitation ministérielle? Les actions traditionnelles sont proposées: manif, grève... Mais très vite s'impose l'idée qu'il faut aussi rassembler largement et, en premier lieu, faire appel aux premiers concernés: les parents d'élèves. Il est alors décidé d'organiser des rencontres école par école pour expliquer le samedi matin, les programmes, les stages de rattrapage, la multiplication et le renforcement des évaluations... Face au flot d'annonces les enseignants ont exprimé le besoin d'informer les parents sur la réalité de ces mesures pour maintenir le lien de confiance. Et de dire pourquoi elles leur semblent contradictoires avec l'objectif déclaré de faire réussir les élèves, contra-

« Je ne pensais pas que cela avait autant de conséquences »



dictoires avec la nature et le sens du travail accompli au quotidien.

En moins d'une semaine, les premières rencontres sont organisées. D'après le syndicat, plus d'une centaine d'initiatives d'écoles sont au programme. Avec des formes diverses: distribution de documents explicatifs, accueil dans les écoles, réunion débat après la classe.

A Montvendre, les parents sont invités à 18h30, à Montmeyran à 20h30. Le manque d'information est tel, le besoin de débattre si important, que, bien qu'invités au dernier moment, à la veille des vacances, les parents viennent. Un tiers d'entre eux sont présents, et dans les jours qui suivent les sorties d'école continuent à discuter de cette soirée. Qu'en disent-ils les parents?

« En maternelle, nous voulons du concret, des choses mesurables. Que mon enfant apprenne à compter, qu'il connaisse ses couleurs. Redoublera-t-il s'il n'a pas acquis tout cela à la fin de chaque année? » Les enseignants évoquent le rôle de la maternelle: passerelle entre deux mondes, lieu d'écoute, d'attention et de prise en compte



Plus d'un tiers des familles se sont déplacées pour s'informer et discuter avec les enseignants des réformes concernant l'école.

A la maternelle, les enseignants ont ouvert aux parents les portes de l'école une bonne partie de la matinée. Objectif: mettre en valeur le temps d'accueil.



de la maturation psychologique et affective de l'enfant, temps pour vivre ensemble. Ils font le lien avec le projet d'école et les travaux des élèves qui en découlent présentés aux parents lors de l'initiative « porte ouverte » organisée le matin. « Tout cela permet à votre enfant de devenir élève et d'apprendre. Tout cela est aujourd'hui remis en cause ». Les échanges rebondissent « Moi, je veux que mon enfant réfléchisse, soit capable d'aller vers les autres, soit autonome et qu'il puisse se défendre. Quand j'étais à l'école, c'était comme ça. On ne réfléchissait pas, on apprenait par cœur. Je ne souhaite pas ça à mon enfant. Le monde a changé. Il y a du chômage, de la précarité. Il ne se débrouillera pas en récitant comme un mulet ».

« Pour moi, il faut qu'il ait des bases solides. Les enfants ne savent plus apprendre à apprendre » confie un parent. Un autre répond. « A quoi cela sert d'apprendre par cœur, s'il ne comprend pas. L'an dernier, mon enfant est parti en classe de découverte. Il a fait des maths, du français, des sciences à partir de ce projet. C'est l'expérience de la vie qu'il aura à affronter ». Et avec deux heures de cours en moins? Les avis divergent. « J'ai entendu que les pays qui réussissent le mieux sont ceux qui ont le

moins d'heures d'école » interpelle un parent. Une autre: « aider les enfants en difficulté après la classe, c'est bien, surtout si cela est fait par un enseignant. Il connaît les enfants, c'est son métier. Il y a des familles qui ne peuvent pas se payer des cours privés ».

D'autres parents ne sont pas d'accord. « Je suis contre. Il faut plus d'école, moins d'élèves dans les classes. Il paraît qu'on apprend mieux ». Une voix retentit à l'autre bout de la pièce. « Si on dit non à tout, rien ne bougera. Ce n'est peut-être pas une mauvaise idée ». Les enseignants expliquent qu'ils ne sont pas résistants aux changements. Au contraire. Faire réussir tous les élèves est leur engagement quotidien, souvent avec peu de moyens. Delphine, une enseignante s'explique. « On va refaire après la classe ce que certains enfants ne réussissent pas à l'école. Avec ces dispositifs, on ne leur ouvre pas d'autres voies pour apprendre mieux ». Et d'évoquer d'autres fonctionnements dans l'école « le travail avec les RASED, trop souvent in-

complets, d'autres modes de faire et d'apprendre, plus de maîtres que de classes pour mieux individualiser sur le temps de classe ».

Un parent avoue « tomber des nues. Bien sûr; j'avais entendu dire qu'il n'y aurait plus d'école le samedi matin, tout comme une remise à jour des programmes. Je ne pensais pas que cela avait autant de conséquences ». Une autre ajoute. « En nous expliquant tout cela, je vois que les enseignants croient en l'école ». Le maire intervient. « En tant que parents et élus, que pouvons-nous faire? ». La pétition des 19 contre les nouveaux programmes sera proposée à la signature des parents. La manifestation nationale pour l'école prévue en mai est évoquée. « Et puis, nous allons continuer de vous informer; vous et ceux qui étaient absents » réagissent les enseignants. De fait, dès le lendemain à la sortie des classes, les échanges reprennent: « Je n'ai pas pu venir hier; il paraît que... ».

Jacques Mucchielli
Sébastien Sihre

Besoin de rencontres et d'échanges

Tout au long du mois d'avril et en mai, de nombreuses réunions avec les enseignants, les parents se sont déroulées dans les départements sur toutes les questions touchant au flot de mesures concernant l'école. Dans la Drôme 108 initiatives couvrant parfois plusieurs écoles se sont déroulées entre avril et mai. Dans les Hauts-de-Seine, à Clichy, Malakoff, familles et enseignants se sont réunis à l'initiative du SNUipp dans le but d'informer concrètement et complètement à l'inverse du schématisme médiatique du discours ministériel sur des "sujets porteurs" (la morale, le niveau baisse...). D'autres rendez-vous sont programmés dans le département comme à Gennevilliers et Villeneuve le 13 mai, à Bagnex et Colombes le 14 mai entre autres. A Nantes, le 3 mai dernier, aux côtés des enseignants 1500 parents ont défilé contre les réformes annoncées dans l'Education.

D'une manière générale, les réunions d'informations syndicales ont vu une grande influence des enseignants en quête d'informations et d'espaces de parole: 300 personnes dans l'Aude, 600 en Ardèche, 900 dans l'Eure, 1 150 dans le Loir-et-Cher, 1 000 dans le Morbihan, 1 100 dans la Sarthe, plus de 1 000 en Seine-Saint-Denis....

STAGES AU DETRIMENT DE LA PREVENTION

Au final, les stages de remise à niveau auront accueilli, selon le ministère, 82 000 élèves encadrés par 15 000 enseignants, moins que prévu de part et d'autre. Mis en place coûte que coûte, ces stages auront apporté plus de problèmes que de réponses aux difficultés scolaires. Ici ce sont les communes qui ont refusé d'ouvrir les écoles. Là c'est le manque d'enseignants pour accueillir les enfants ou encore des enseignants finalement remerciés parce qu'il n'y avait pas assez d'élèves. Les critères de choix des élèves ont été aléatoires (avec ou sans PPRE, livrets ou mini-évaluations) et les organisations très diverses. Une improvisation avec son lot de « curiosités » : appel à des « retraités » (!), à des enseignants du privé... Difficile d'établir tout de suite un bilan, d'autant qu'aucune évaluation sur la mise en oeuvre et le bénéfice pour les élèves n'a pas été prévue officiellement. Les parents ont des avis partagés entre souci des élèves en difficulté et crainte des effets de discrimi-

nation : les bons en vacances, les mauvais à l'école ! Si parfois la question de la participation a pu diviser des équipes, les choix, souvent inspirés par des besoins pécuniaires, ont été respectés. Ceci dit, 360 euros ce n'est pas cher payé pour les 15 heures, plus toutes les heures de préparation en amont et pendant le stage ! Le ministère et son administration ne se sont pas privés d'occuper les médias pour valoriser les uns et fustiger les autres, ceux qui par exemple pensent que les 23 millions d'euros en heures défiscalisées pourraient répondre à des priorités en création de postes, y compris pour réduire les effectifs par classe. Le travail en petits groupes (1 pour 6 élèves, pourquoi pas !) devrait être une modalité à part entière du travail d'enseignement avec des maîtres surnuméraires. En y ajoutant la présence de Rased complets, on pourra non seulement mieux faire face aux difficultés mais surtout on pourra les prévenir !

Michelle Frémont

CIRCULAIRE DE RENTREE PRIORITES DU MINISTERE

La circulaire* préparant la rentrée 2008 s'ouvre sur la scolarisation des élèves handicapés : projets personnalisés de scolarisation, enseignants référents, formation (AVS et enseignants), créations d'UPI. Les nouveautés de septembre sont détaillées : nouveaux programmes, évaluations en CE1 et CM2, stages de remise à niveau et utilisation des 2 heures libérées dans la semaine. Cette utilisation est renvoyée à « une circulaire d'organisation de ces aides spécialisées ». L'expérimentation du livret de compétences conduira à l'élaboration d'un livret national et « l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire

devra continuer à s'étendre au CE1 et commencer, lorsque c'est possible, dès le CP ». Le développement de l'éducation artistique n'est vu qu'au travers de l'enseignement de l'histoire des arts, du développement des classes à horaire aménagé, de l'accompagnement éducatif. Ce dernier doit être généralisé à toutes les écoles de l'éducation prioritaire, « en particulier celles des réseaux ambition réussite ». Enfin, « la lutte contre toutes les violences et toutes les discriminations, notamment l'homophobie » constitue une des priorités affichées du ministère.

Daniel Labaquère

*BO du 18 avril

35

Ile-et-Vilaine

Grève très suivie et grosse manifestation mardi 29 avril à Rennes : 75 % de grévistes dans le premier degré et la moitié des écoles fermées. Dans ce département où l'administration souhaite recruter des retraités pour pallier les problèmes de remplacements, l'intersyndicale demande des postes et des moyens supplémentaires.

Médecins scolaires : soins palliatifs

En 2008, 100 places sont offertes aux concours de recrutement de médecins scolaires, dont 6 par voie contractuelle pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Déjà en 2007, 100 places n'avaient pas suffi pour couvrir les départs en retraite, les postes vacants et les 40 créations. Avec environ 1200 médecins pour 12 millions d'élèves, difficile de rattraper le retard dû à l'absence de recrutement les années précédentes et à la diminution drastique des vacataires (790 en 2003 à 423 en 2005). Difficile aussi d'assurer des missions toujours plus nombreuses : handicap, troubles du langage et des apprentissages, augmentation des bilans médicaux obligatoires de 6ème, 9ème, 12ème et 15ème années (loi du 5 mars 2007 sur la la protection de l'enfance).

Hors classe : le ministère interpellé

Le SNUipp vient d'interpeller le ministère dans un courrier au sujet « de la promotion des professeurs à la hors classe ». Aujourd'hui, seulement 1,2 % des enseignants des écoles y ont accès. Ce taux est extrêmement bas et « loin de permettre l'accès de tous les professeurs des écoles à l'indice terminal du corps (indice 783 » comme le demande le syndicat. Pour l'heure, le nombre de promotions hors classe pour l'année 2008 n'a toujours pas été publié et n'a fait l'objet d'aucune concertation. Le syndicat s'inquiète de cette situation alors « que les enseignants promouvables attendent de savoir s'ils seront promus avant d'officialiser leur départ à la retraite ».

Dans cette période où les questions de pouvoir d'achat sont au centre des préoccupations, le SNUipp demande au ministère « d'apporter des réponses concrètes et d'élargir de manière significative les possibilités d'accéder à l'indice terminal du corps ».

HEURES DU SAMEDI

PREMIERES DECLINAISONS DEPARTEMENTALES

Les premières organisations laissent apparaître des mises en place très variées selon les départements. Le SNUipp a décidé d'informer et d'accompagner les enseignants dans leurs questionnements et réflexions d'équipes.

Place au concret. Après l'officialisation du décret actant la suppression du samedi matin et le passage de 26 à 24 heures d'enseignement hebdomadaire, voici venu le temps de la mise en place sur le terrain qui se profile pour les équipes enseignantes.

Le dossier ne se clôt pas avec la parution des textes officiels. Au contraire. Les nouvelles organisations de la semaine scolaire devront être effectives pour la rentrée prochaine. De fortes interrogations demeurent quant à la façon d'utiliser les 60 heures annuelles destinées aux enfants en difficultés

après le temps de classe pour tous. Quand les placer dans le calendrier de la semaine? Après la journée de classe? Le mercredi matin? Sur le temps de la pause méridienne?

Dans les départements, les IA naviguent à vue pour cadrer plus précisément le dispositif ministériel. Et chacun semble avoir sa conception de la répartition des 60 heures d'aide personnalisée. Déjà, les premières déclinaisons départementales sont assez variées: 54 heures d'aides directes et 6 heures pour l'organisation dans la Somme (dont 2 heures hebdomadaires de

prise en charge élève obligatoire après les vacances de la Toussaint), 40 heures d'aides et 20 heures pour la préparation dans la Nièvre, 3 fois 40 minutes sur 30 semaines sur le seul temps du midi à Paris ou sur le mercredi matin en cas d'accord des équipes. Cependant, dans ce dernier cas, l'adjoint au maire chargé des affaires scolaires affirme que la mairie ne s'engagerait pas sur la mise en place d'heures scolaires le mercredi. D'autres IA n'ont pas encore entamé ou communiqué leurs orientations aux écoles. Une impréparation inquiétante alors que IA et IEN n'ont plus que quelques semaines pour arrêter et valider les organisations dans les écoles.

Pour le SNUipp, il est faux de laisser croire aux familles, comme l'affiche le ministre, que ce seul dispositif va régler la difficulté scolaire qui appelle des réponses d'une autre nature. Il a d'ailleurs décidé de ne pas signer le texte ministériel.

Pour autant les équipes ne peuvent rester sans information et sans outil pour mener leur réflexion.

Dans l'Yonne, le syndicat a réuni près de 450 collègues. Ils ont arrêté ensemble plusieurs pistes pour organiser leur service avec les 60 heures. Dans d'autres départements comme la Vienne, l'Orne, des réunions sont programmées dans les prochains jours. Dans la Loire, la Saône-et-Loire entre autres, un document d'aide à la réflexion a été envoyé aux écoles pour que les équipes gardent la maîtrise du dispositif. Ainsi, sans plus attendre, le SNUipp invite les enseignants à intervenir et débattre avec une triple ambition qui se joue dès maintenant: garantir le libre choix des équipes dans l'organisation de la semaine, permettre d'obtenir, sur les 60 heures, un maximum de temps consacré à la préparation et à la concertation, identifier les besoins concrets des enseignants en formation.



Nouveaux services pour les enseignants

Dorénavant, d'après le décret relatif aux services des personnels des écoles, les enseignants consacreront « 24 heures hebdomadaires d'enseignement à tous les élèves et 3 heures en moyenne annuelle, soit 108 heures à des activités se répartissant » selon quatre modalités. 60 heures annuelles seront dévolues « à des actions directes auprès des élèves concernés et au temps d'organisation correspondant ». 24 heures annuelles seront consacrées aux travaux en équipes pédagogiques, aux relations avec les parents, à l'élaboration et au suivi des PPS pour les élèves handicapés. 18 heures seront pour l'animation pédagogique mais aussi pour de la formation qui intègre ce temps. Enfin, 6 heures concerneront « la participation aux conseils d'école obligatoires ».

Sébastien Sühr



PROGRAMMES : DARCOS, L'IMPOSSIBLE FUTUR ANTERIEUR

Entre démagogie et déni de la professionnalité des enseignants, Xavier Darcos a présenté la nouvelle version de ses nouveaux programmes. Ceux-ci restent arc-boutés sur une conception dépassée de l'enseignement.

Le 29 avril, avant-veille du premier long pont de mai, Xavier Darcos a présenté une nouvelle version des nouveaux programmes de l'école primaire qui seraient applicables dès la prochaine rentrée. Il a revendiqué son « choix d'un recentrage sur les enseignements essentiels », tout en dénonçant « le pédagogisme » qui a prévalu selon lui jusqu'ici et qu'il rend responsable de l'échec touchant 15 % des élèves. Le texte sera présenté au CSE le 15 mai, le vote pourrait ne pas lui être favorable.

A peine plus d'un an après la révision des programmes de 2002, le ministre de l'éducation nationale veut donc imposer de nouveaux programmes. On peut s'interroger sur cette frénésie à vouloir procéder de la sorte quand on sait qu'il faut du temps d'appropriation aux équipes, et que les effets de nouveaux textes ne peuvent se mesurer qu'après quelques années de mise en œuvre.

Mais de tout cela Xavier Darcos fait fi, servant à son auditoire un argument tout trouvé : « on me dit que les programmes rédigés entre 1998 et 2002 n'avaient pas encore fait leur preuve. Comme s'il fallait encore sacrifier quelques générations scolaires de plus pour avoir l'assurance définitive de l'échec d'une certaine pensée scolaire ! » Propos détonants pour celui qui ne manque pas de rappeler chaque fois qu'il en a l'occasion qu'il a été « le doyen de l'inspection générale de l'Éducation nationale ». Mais surtout propos

qui sonnent comme un déni de professionnalité pour des enseignants qui chaque jour dans leur classe ont bien des ambitions en tête, mais certainement pas celle de « sacrifier quelques générations ».

Ce que les enseignants ont en tête le plus souvent, n'en déplaise au ministre, c'est la volonté d'accompagner les élèves, tous les élèves, sur le chemin de la réussite. Et si 15 %

d'entre eux comme il le rappelle si volontiers, restent dans la difficulté, ce n'est pas en appliquant les méthodes datant d'un demi-siècle, époque à laquelle seule la moitié d'une tranche d'âge atteignait le certificat d'étude, qu'on parviendra à diviser par trois en cinq ans le taux d'échec, comme il le clai-ronne haut et fort.

Quand on change des programmes, il ne suffit pas d'afficher une ambition et de l'ac-

compagner de formules-choc, encore faut-il être porteur d'un vrai projet pour l'école. Le texte présenté fin avril comporte des modifications comparé à celui rendu public le 20 février et proposé à la consultation (Fsc 311). Mais ces changements ne sont là que pour gommer quelques aspérités, car les principales critiques formulées durant la consultation sont ignorées. La question de la faisabilité de programmes alourdis dans un horaire réduit est absente. Le principe de liberté pédagogique est cité, mais dans les faits il est remis en cause puisque le ministre impose d'entrée ses choix, en faisant commencer de plus en plus tôt certains apprentissages tech-

« Ces enfants se contenteraient d'apprendre à l'école les instrumentaux, sans avoir à les appliquer à l'école à des objets culturels. »

Retrouvez sur le site les réactions des chercheurs et le comparatif entre le projet et la nouvelle version des programmes.
www.snuipp.fr

Dossier réalisé par
Michelle Frémont, Daniel Labaquère,
Pierre Magnetto, Sébastien Sihr



niques par exemple. Ces déséquilibres transparaissent dans l'enseignement des disciplines, comme en français où la production d'écrit devrait pâtir de l'apprentissage de la grammaire et de la conjugaison. Les modifications apportées (lire pages 15 à 17) résultent des observations formulées par les 380 00 enseignants ayant participé à la consultation, dans les 1 100 synthèses qui en ont été faites. Elles sont dues aussi à la mobilisation des organisations représentant la communauté éducative (lire ci-contre l'appel des 19) et de nombreux chercheurs et scientifiques spécialistes de l'éducation (lire pages 14 à 19). Mais elles ne règlent rien sur le fond. Les nouveaux programmes restent marqués par une conception mécaniste de l'éducation.

Pour sa part, le SNUipp n'entend pas laisser l'École devenir une caricature d'elle-même. Il porte le projet d'une transformation de l'École qui ne fragilise pas davantage les plus faibles. Beaucoup d'entre eux, parmi lesquels on retrouve les fameux 15 %, arrivent à l'école avec un besoin immense d'apports culturels, quand d'autres possèdent déjà une culture acquise dans leur environnement familial et social. Donner

moins à ceux qui ont besoin de plus, voilà ce que proposent ces nouveaux programmes. Ces enfants se contenteraient d'apprendre à l'école les instrumentaux, sans avoir à les appliquer à l'école à des objets culturels. C'est la technique de l'apprentissage de la nage sur un tabouret. « *On se heurte tous les jours à des élèves qu'on*

ne peut pas entraîner à nager parce qu'ils ont peur de la piscine. On ne peut se contenter de leur dire « tais-toi et nage ! » en appuyant sur le chronomètre ». La question des contenus d'enseignement est au centre de ce débat, et c'est celle que pose le SNUipp.

COPIE À REVOIR... ENCORE !

La pétition lancée à l'Appel des 19* a déjà reçu plus de 30 000 signatures. Les mêmes se sont retrouvés mercredi 30 avril pour apprécier la seconde mouture des programmes, notant quelques évolutions qui marquent le souci de désarmer les critiques issues des consultations, du Sénat, de l'Académie des Sciences. Pour eux cela ne modifie pas les orientations générales qu'ils jugent nocives pour les élèves et pour l'École. Après le discours particulièrement agressif de Xavier Darcos à l'encontre des associations et des organisations, ils adresseront une lettre commune au Premier ministre pour l'interpeller sur le respect du dialogue social. Ils estiment que les observations des enseignants n'ont pas été prises en compte et annoncent le boycott du conseil supérieur de l'éducation consacré aux programmes le 15 mai (jour de la grève dans l'éducation nationale et la fonction publique). Ils appellent sur le terrain à des rencontres parents-enseignants.

* Pétition à signer sur le site www.programmesecole.primairecopiearevoir.org, à l'Appel des 19 lancé par les organisations syndicales, représentants des parents et mouvements pédagogiques (AFEF, AGEEM, AIRDF, ANCP, CMEA, CRAP, FCPE, FOEVEN, FRANCAS, GFEN, ICEM, JPA, Ligue de l'enseignement, OCCE, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SI, EN-UNSA, SNPI-FSU, SNUipp-FSU, USEP...)



« EN EUROPE, LES ENSEIGNANTS SONT ASSOCIES »

TROP COURTS, LES HORAIRES QUI COURENT...

En publiant une répartition horaire annuelle des disciplines, le ministère n'apporte pas de réponses quant à la faisabilité des nouveaux programmes. La suppression de deux heures d'enseignement hebdomadaires et l'alourdissement des contenus rendent la feuille de route des enseignants toujours inapplicable. Et ce malgré le retour de 4 à 3 heures d'EPS par semaine.

Malin, le ministère propose une répartition annuelle pour les enseignements. Mais en moyenne hebdomadaire, après avoir décompté français, math et EPS, il ne reste que 6 heures au cycle II et 8 heures au cycle III pour enseigner tout le reste. Par rapport aux programmes de 2002, les horaires de ces disciplines vont être réduits d'au moins un tiers.

Cela a évidemment des incidences sur les pratiques scolaires et les démarches d'apprentissage : Comment mettre en oeuvre la démarche d'investigation pour les sciences, des temps de découverte pour certaines notions, des séances consacrées à l'oral, de réelles rencontres et pratiques artistiques ?

Cycle III	Horaires hebdomadaires 2007	Horaires hebdomadaires nouveaux programmes
Français	Entre 6 H 30 et 8 H	8H
Math	Entre 5 H et 5 H 30	5 H
Histoire-géographie	Entre 3 H et 3 H 30	2 H
Sciences	Entre 2 H 30 et 3 H	2H
Langues étrangères	Entre 1 H 30 et 2 H	1 H 30
Education artistique	3 H	2 H 15
EPS	3 H	3 H

Cycle II	Horaires hebdomadaires 2007	Horaires hebdomadaires nouveaux programmes
Français	Entre 9 H et 10 H (dont 30 min de débats)	10 H
Math	Entre 5 H et 5 H 30	5H
Découvrir le monde	Entre 3 H et 3 H 30	2H 15
Langues étrangères	Entre 1 H et 1 H 30	1 H 30
Education artistique	3 H	2 H 15
EPS	3 H	3 H

Par souci de clarté et de comparaison, les horaires dans les nouveaux programmes sont présentés en moyenne hebdomadaire. Le ministère les donne en durée annuelle sur 36 semaines.

Nathalie Mons,
maître de conférence
à Grenoble



Quelle est la place des programmes dans les politiques éducatives ?

De plus en plus de pays européens appuient les réformes des curricula sur l'évaluation de ce qui fonctionne ou pas. La Belgique flamande a innové dans un système où les tests de compétences des élèves font l'objet de débats publics entre enseignants, une manière de faire évoluer les contenus d'enseignement de façon pragmatique et sans rupture forte. Ces avancées pragmatiques résultent d'un consensus croissant sur les conditions optimales d'enseignement.

Dans quels pays assiste-t-on à ces consensus ?

Des pays de plus en plus nombreux réussissent à dépasser les clivages politiques, au moins dans l'enseignement obligatoire. Les Finlandais se sont accordés depuis près de 20 ans sur la lutte contre les inégalités à l'école, l'autonomie des acteurs. En Angleterre, dans les années 1990, Blair n'a pas jeté ce que les conservateurs avaient fait. Démocrates et républicains américains ont voté ensemble en 2002 la loi fondamentale No child left behind. En France, il faut capitaliser sur les expériences antérieures par l'évaluation et par exemple, se rassembler autour d'une véritable opérationnalisation du « socle commun ». Les coups de barre politiques déstabilisent les acteurs de terrain. Un système éducatif ne progresse qu'avec des objectifs stables de long terme.

Baisser le nombre d'heures en les reconcentrant sur l'apprentissage des fondamentaux, est-ce efficace ?

Il y a un lien positif entre le nombre d'heures pratiquées dans une discipline et les résultats des élèves dans ce domaine : c'est le cas des pays les mieux placés à PIRLS 2006 (Hollande, Hongrie, Angleterre, Danemark...) qui ont un nombre élevé d'heures d'apprentissage de la langue nationale. Dans les mêmes statistiques de l'OCDE, on voit que la France fait partie des 5 pays qui consacrent le plus d'heures à la langue nationale et aux mathématiques. Elle est même n° 1 pour le nombre d'heures consacrées à l'apprentissage de la langue nationale ! Les solutions ne se résument donc pas à cela.

Dans les autres pays européens, les enseignants sont-ils impliqués dans les réformes des programmes ? Et comment ?

Ils sont associés dans presque tous les pays européens et consultés lors de la conception des programmes dans le cadre d'enquêtes nationales. En Italie, ils testeront les programmes de 2007 pendant deux ans avant qu'un texte définitif ne soit élaboré. Si les acteurs de terrain ne sont pas convaincus de la pertinence des réformes, ils peuvent développer des modes de mise en oeuvre qui peuvent diverger des objectifs initiaux. Comme l'a montré depuis les années 1960 la sociologie des organisations : en politique publique, il faut penser dès l'amont tout autant au contenu des réformes qu'aux modalités de mise en oeuvre, ce qui passe par une réflexion sur les formes d'association des acteurs de terrain.

MATHS: EN AVANT LA TECHNIQUE!

En mathématiques, les changements par rapport aux programmes de 2002 constituent un alourdissement.

L'introduction des techniques opératoires est précocément avancée et la résolution de problèmes n'est plus un moyen d'avoir accès aux concepts. Autrement dit, il faut d'abord apprendre systématiquement les techniques avant de s'en servir. Les critiques formulées durant la concertation n'ont été reprises que dans les introductions des programmes. On peut y lire par exemple « *l'acquisition des mécanismes en mathématiques est toujours associée à une intelligence de leur signification* ». Mais elles ne sont accompagnées que de changements mineurs. Concernant le cycle 2, l'utilisation de l'équerre est supprimée au CP, classe dans laquelle on « *commence à utiliser la technique opératoire de la soustraction* ». La division par 2 et 5 demeure au CE1. Au cycle 3, l'étude du cylindre est repoussée au CM2, celle du cône au collège. La règle de 3 est maintenue au CM2.

Roland Charnay, ancien formateur à l'IUFM de Lyon



« *Après le flot de réserves émises sur le projet de nouveaux programmes, en particulier par les enseignants, on pouvait s'attendre à des remises en cause significatives. Ces réserves n'ont été que très partiellement prises en compte.*

La modification la plus notable — et dont il convient de souligner l'importance — concerne la reconnaissance du « rôle essentiel joué par la résolution de problèmes dans l'activité mathématique », « présente dans tous les domaines » et « qui s'exerce à tous les stades des apprentissages ».

Pour le reste, les changements entre les 2 versions sont nettement plus modestes et ne contribuent pas à alléger un programme trop lourd pour être à la portée de tous les élèves et toujours trop axé sur la mise en place de techniques pour pouvoir laisser une place suffisante au travail sur la compréhension et la signification des connaissances ».

Sylvie Plane, professeure de Sciences du langage à l'IUFM de Paris

« *On ne peut nier que la 2^e version du texte apporte des améliorations. Je citerai pour le français la mention de sa transversalité, l'idée qu'un enfant peut améliorer son écrit, moins de rigidité pour décrire l'entrée dans l'écrit... Pour autant, il reste beaucoup de points problématiques. Ainsi, la littérature n'est envisagée que comme la connaissance d'un patrimoine, et non pas comme une expérience intellectuelle offerte à l'enfant; en ce qui concerne la rédaction, les apprentissages prévus ne concernent que la langue, on ne s'intéresse toujours pas à la cohérence du texte. La grammaire n'est pas pensée en fonction des services qu'elle peut rendre à l'élève. Quant à l'orthographe, l'idée qu'elle est en cours d'acquisition et qu'elle présente des obstacles est absente. Plus globalement, ces programmes sont marqués par la défiance. Défiance envers les enseignants qu'on soupçonne de ne pas tout faire pour améliorer les résultats de leurs élèves. Défiance envers les élèves puisqu'on ne s'adresse plus à leur intelligence. Défiance envers la recherche, dont les résultats sont ignorés ou peu pris en compte.* »



FRANCAIS: LES MECANISMES ONT L'AVANTAGE

La controverse sur les programmes 2007 de De Robien avait mis en évidence les différentes approches de l'enseignement du français. Symbolisé par la réintroduction des termes « *récitation* » et « *rédaction* », le retour passéiste se traduit par un soi-disant « *retour aux fondamentaux* », grammaire, orthographe et vocabulaire — qui les aurait oubliés? — au détriment d'une approche transversale, de l'accès aux savoirs par la littérature et la production écrite et orale. La description et la mémorisation des mécanismes de la langue française deviennent prioritaires. Les élèves sont supposés les apprendre, par coeur ou à partir d'exercices systématiques, avant de s'en servir. La deuxième version des nouveaux programmes est symboliquement allégée: l'étude du passé antérieur, que même le ministre ne maîtrise

pas, est repoussée du CM2 au collège! On note quelques déplacements de principe dans le texte du cycle 2, concernant les chapitres poésie et écriture, des ajouts de références au socle commun et à la transdisciplinarité, 3 verbes du 3^e groupe de moins à étudier, un point d'orthographe en moins, le renvoi au cycle 3 de l'étude des éléments du groupe nominal.

Au cycle 3, l'allègement concerne aussi 3 verbes du 3^e groupe, le subjonctif présent, la voix passive, la référence à des champs lexicaux en vocabulaire. Ces « *broutilles* » ne changent rien à l'esprit initial et créent des déséquilibres, comme c'est le cas par exemple entre le temps consacré à l'écriture de textes et celui dédié à l'apprentissage de la grammaire et de la conjugaison.



Mireille Brigaudiot, maître de conférence à l'IUFM de Versailles

« Concernant le langage, le texte continue de mélanger ce qui relève des apprentissages liés au développement de l'enfant (utiliser « je », les temps verbaux, faire des phrases complexes) de ce qui est strictement culturel (expliquer, s'intéresser au sens des mots). Comme si les enfants apprenaient par magie ! Aucune piste d'action pour le maître n'est proposée. Du côté de l'écrit, les orientations restent dangereuses pour les enfants ne bénéficiant pas d'usages familiaux de l'écrit car elles s'adressent à ceux qui « savent » déjà beaucoup de choses sur l'écrit. L'approche proposée n'a pas bougé, elle est même renforcée, selon laquelle il faut observer, reconnaître des supports et des lettres pour être prêt pour la lecture. Non. Et répétons que la correspondance entre le mot oral et le dessin de l'abécédaire n'a rien à voir avec le principe alphabétique. Les recherches montrent que l'écrit se construit conceptuellement grâce à des usages explicités par les adultes et que le principe alphabétique est découvert essentiellement lors des essais d'écriture par les enfants. On est loin de ça dans ce texte. On nous dit que les programmes ne sont pas l'affaire de spécialistes : là, c'est sûr, c'est réussi »



INSTRUCTION CIVIQUE : SOIS POLI ET TAIS-TOI

A la maternelle le terme « vivre ensemble » — absent de la première mouture - vient chapeauter l'apprentissage « des règles de civilités et des principes d'un comportement conforme à la morale » qui ne changent pas. « Quelle morale ? », ont interrogé les enseignants et quelle est la part des parents dans cet apprentissage ? Les enfants ne découvrent plus seulement les « contraintes » du groupe mais aussi ses « richesses » ; et s'ils sont sommés de s'intégrer, c'est maintenant avec « plaisir » et en participant, ajoute le texte.

La quasi totalité des synthèses dénoncent l'effacement du « vivre ensemble ». Les CP et CE1 restent concentrés sur « les règles de politesse et du comportement » : les formules jugées caricaturales sont atténuées (vouvoiement) ou supprimées (se laver les mains). Les CM1 et CM2 auront « instruction civique » et « enseignement de la morale ». L'estime de soi et le respect des personnes précède désormais la règle de droit, laquelle « peut être » (en lieu de « sera ») expliquée à partir d'adages... Mais le débat reste absent. Problème majeur car c'est l'outil qui permet de construire certaines compétences du socle, compétences visiblement dérangementantes dans la philosophie de ces nouveaux programmes.

MATERNELLE : PAS DE PRE-CP

Entre réelles modifications et toilettage de forme. Au final, c'est sans doute en maternelle que les évolutions par rapport au projet sont les plus significatives. Changement majeur, pour l'écrit, les programmes n'exigent plus la compréhension du principe alphabétique mais sa découverte comme en 2002. En GS, « faire correspondre avec exactitude lettre et son pour quelques voyelles et quelques consonnes » remplace l'injonction de le faire pour toutes les voyelles et 16 consonnes. La GS ne sera pas un pré-CP.

Dans le préambule, il est fait mention de « situations de jeux, de recherches, de productions libres ou guidées, (...) qui contribuent à enrichir la formation de leur personnalité ». D'autres changements interviennent. Le terme « vivre ensemble » réapparaît. Il n'est plus fait référence « au contrôle des émotions » de l'enfant. Ne

sont-ils que formels ? Le contenu dans ce domaine n'évolue guère par rapport au projet. La dimension d'accueil de l'enfant présente dans les textes de 2002 est abandonnée. Il est toujours fait référence « aux règles de civilité » et aux « comportements conformes à la morale ». La partie suivante « coopérer et devenir autonome » reste très réduite.

Par endroit, la logique simpliste subsiste. Les enfants doivent reconnaître, nommer, écrire les lettres en fin de maternelle. Rien sur la valeur sonore des lettres qui permet d'entrer dans l'écrit comme le suggèrent les recherches. La disparition des leçons de mots (« 20 mots par semaine en MS » et 10 en PS dans le projet) est actée. Mais on demande aux enseignants « d'introduire chaque semaine des mots nouveaux pour enrichir le vocabulaire ».

Philippe Joutard, Professeur d'histoire



« S'il y a bien une chose qui n'a pas changé, c'est l'instruction civique et morale, à part la réintroduction de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, mais c'était le minimum.

L'effacement de la notion très importante du « vivre ensemble », sauf en maternelle, reste problématique. J'ai insisté lors des consultations sur la nécessité de mettre en valeur les pratiques dans la classe. La morale cela se pratique, à l'opposé du caractère très théorique de cet « enseignement de la morale ». Des sujets comme les « règles d'acquisition de la nationalité française » et « le sens du projet politique de la construction européenne », sont complètement aberrants pour des enfants... « Inenseignables ! » c'est de la théorie pure. C'est en contradiction avec les recommandations de Xavier Darcos de jumeler le sens et l'entraînement. En contradiction aussi avec le socle : il n'y a pas de place pour le débat. Comment l'élève pourra-t-il acquérir toutes les compétences du 6ème pilier ? Et comme on ne saura pas comment l'enseigner, on ne le fera pas. Je suis très déçu ».

SCIENCES: MANQUE DE TEMPS

L'intitulé de la discipline évolue de « culture scientifique et technologique » en « sciences expérimentales et technologie ». De fait, les programmes marquent, à nouveau, l'intérêt de la démarche expérimentale en faisant référence à « l'esprit de la Main à la pâte » comme dans les instructions de 2002. On peut lire maintenant que « l'élève est capable de mettre à l'essai plusieurs pistes de solution », ce qui laisserait la possibilité de passer du temps à faire des sciences, à écrire, à raisonner. « Le cahier d'expériences ou le carnet d'observations » sont d'ailleurs mentionnés comme objets d'écrits lors de travaux des élèves.

Le ministre semble avoir suivi l'avis de l'Académie des sciences qui avait fortement critiqué le projet précédent. Avec ces ajouts, rien n'interdit donc les enseignants de pratiquer cet enseignement comme dans l'esprit de 2002. Reste à savoir à quel moment ils pourront développer ces pratiques. 78 heures doivent y être consacrées par an, soit une moyenne de 2 heures hebdomadaires, alors qu'auparavant la durée devait être comprise 2h30 et 3h.

Edith Saltiel, laboratoire de didactique des sciences physiques

« Je note des modifications positives même si elles sont modestes. Dorénavant, il est fait en permanence référence au socle commun des connaissances. L'interdisciplinarité est plus explicite « les activités d'expression orale, de lecture ou de rédaction en français ont toute leur place en sciences, en histoire et... ». De plus, il est de nouveau fait référence à l'accès au sens sans opposition à l'acquisition d'automatismes. La référence à La main à la pâte va également dans le bon sens. Pour autant, des regrets subsistent. Aucune fourchette horaire minimum n'est indiquée. En CP et CE1, l'introduction ne mentionne pas l'enseignement des sciences, alors qu'elle mentionne, en plus du français et des mathématiques, l'éducation physique et sportive ainsi que l'éducation artistique. Enfin, autant il est affirmé en français que les élèves pour le cycle 2 doivent être capables d'exprimer « oralement des relations de causalité », autant les sciences ne sont pas mentionnées comme pouvant être une aide forte pour exprimer ce type de relation ».



HISTOIRE-GEO: LA FRANCE ET LA CHRONO

Les critiques formulées au premier projet de programmes d'histoire (trop centrés sur la France, sur les dates et les grands personnages, abandon de la transversalité) demeurent après la présentation du ministre. Quelques concessions: réintroduction de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, lien avec l'histoire des arts et nécessité de produire des écrits réaffirmés.

Pascal Clerc, maître de conférences en géographie, IUFM de Lyon

« Par rapport à ceux de 2002, ces projets de programmes vont à l'encontre de la réflexion menée depuis 30 ans sur les modalités d'apprentissage et la géographie scolaire. L'assemblage des parties du programme n'a ni sens ni rigueur. Avec la progression du local au national on fait comme si l'espace local était plus simple à décoder que des ensembles plus vastes. On veut revenir à une géographie descriptive et franco-centrée. L'Union européenne n'est plus enseignée pour elle-même, ce qui est extrêmement étonnant à l'heure où l'Europe devient le nouvel espace de référence de nos élèves. »



Benoit Falaize, chercheur à l'INRP

« A lire la nouvelle version des programmes de l'école primaire pour l'histoire, il est clair que les éléments ressortant de la consultation ont laissé inchangé le texte initial. En revalorisant la chronologie et en ne mentionnant plus explicitement la dimension langagière de l'apprentissage de l'histoire à l'école, les nouveaux programmes risquent de rester cantonnés à un cadre chronologique de référence, affichage toujours rassurant à destination des parents et d'une partie non négligeable du corps enseignant non spécialiste d'histoire, mais dont il faudra montrer dans l'avenir, par des recherches appropriées, l'efficacité et l'utilisation effective en classe. »



HISTOIRE DES ARTS: 20 HEURES SUP

Cette nouvelle « discipline » devra être enseignée à raison de 20 heures par an. Entre les 2 versions des projets de programmes, des critiques semblent avoir été prises en compte. La dimension interdisciplinaire de cet enseignement et la force du lien avec les pratiques sont mises en valeur. Les domaines artistiques sont complétés et les six grands domaines artistiques sont articulés sur les six périodes du programme d'histoire.

DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT: QUEL AVENIR ?

Complétant les programmes de 2002, les documents d'application et d'accompagnement proposaient des éclairages et des pistes de mise en œuvre sur certains aspects du programmes. Forts utiles, ils étaient l'enjeu de multiples actions de formation. « *Le langage à la maternelle* », « *Enseigner les sciences à l'école, cycles 1, 2 et 3* » sont quelques documents essentiels pour aider aux mises en œuvre dans la classe. Pour le SNUipp, ces outils doivent rester au service des enseignants et de leurs pratiques.





Des consultations avec un esprit critique

Les synthèses des consultations des enseignants font apparaître des fortes critiques de fond sur l'esprit du projet des programmes. Le ministre a fait le choix de les minimiser. Dans le but de limiter tout changement?

Qu'ont dit les enseignants lors des consultations organisées en mars par le ministère? Le 29 avril dernier, un mois après l'envoi des synthèses départementales, le ministère présentait enfin ses résultats issus de 1100 synthèses. Quelques jours plus tôt, le SNUipp mettait en ligne 612 comptes rendus d'écoles provenant de 42 départements. De ce double témoignage, de la parole enseignante, présentée sur le site du SNUipp et sur celui du ministère, il ressort une tonalité très critique que Xavier Darcos a fortement minorée lors de sa présentation. Certes, dans les nouveaux programmes, les enseignants disent apprécier la présence de progressions annuelles détaillées, des contenus plus clairs avec des objectifs lisibles. Dans leur ensemble, les écoles notent que les programmes sont plus courts et recentrés sur les apprentissages fondamentaux. Mais sont-ils pour autant plus simples et susceptibles d'aider les en-

fants à mieux apprendre? Beaucoup en doutent. Pour eux, la simplification s'est faite « au détriment de l'explication des démarches, des apports de la recherche, des connaissances sur le développement de l'enfant ». Mais là où la synthèse du syndicat laisse apparaître alors des critiques en profondeur émanant des enseignants, le ministre les présente comme des « points à améliorer » ou de « simples demandes de précisions ». C'est le cas de la maternelle, où la continuité et la cohérence leur semblent remises en cause: « disparition de la toute petite section, rupture d'exigence entre petite et moyenne section, primarisation des contenus et des démarches en faisant de la GS un mini-CP ».

Idem concernant la vision des apprentissages. Elle relève d'une logique mécaniste et simpliste. Beaucoup témoignent qu'elle s'appuie sur une conception allant du simple au complexe inadaptée au dévelop-

pement de l'enfant et privilégiant la mémorisation à la compréhension. « La non-visibilité du socle, des cycles la place de l'évaluation en CE1 et CM2 » sont également critiquées dans les deux synthèses. Idem pour « les maximes de morale et la disparition du débat réglé ». D'autres s'inquiètent de l'absence de la transversalité dans le texte. Comment se passer de toute réflexion sur le lien entre les savoirs? Certaines contributions notent à cet effet que l'interaction entre les différents savoirs est une évidence des connaissances et de la société et un atout essentiel pour l'entrée dans les apprentissages notamment des enfants les plus en difficulté.

Pour autant, le cloisonnement disciplinaire n'allège pas les contenus d'autant que l'horaire hebdomadaire passe de 26 à 24 heures. Beaucoup s'inquiètent de cet alourdissement, d'autres estiment que les programmes seront infaisables. L'absence de tout cadrage horaire est ainsi dénoncée (voir p 14). Quelle place restera-t-il à l'enseignement des sciences, des arts, de l'histoire? Et ce, avec une heure de plus d'EPS. Enfin, dans les synthèses rendues publiques par le syndicat, les enseignants se disent « destabilisés ». Ils voient dans ce projet « le risque d'une accentuation des inégalités scolaires » et d'aller ainsi à contresens de l'objectif ministériel tant annoncé de ramener à 5 % en cinq ans le nombre d'enfants en échec scolaire. Une réflexion totalement occultée dans le compte rendu ministériel.



« ON NE CESSE DE DEFAIRE CE QUI COMMENÇAIT À SE CONSTRUIRE »

Anne-Marie Chartier, spécialiste d'histoire de l'Éducation, analyse l'esprit des nouveaux programmes et ses conséquences sur la réussite des élèves et les pratiques enseignantes.

Quels ont été les grands changements de programmes au cours du siècle dernier ?

Entre 1887 et 1977, il y a seulement deux programmes, celui de Jules Ferry et celui de Paul Lapie en 1923. Le programme de 1923 dure jusqu'à la réforme du collège unique qui change la finalité de l'école primaire. Ensuite les programmes durent moins de 10 ans. Les programmes Haby-Beullac, ceux des disciplines d'éveil, de la réforme des maths et du français, sont abolis par Chevènement en 1985. Puis on a les programmes Bayrou en 1995 avec, entre-temps, l'organisation en cycles de 1990. Depuis, le rythme s'accélère encore, 2002, 2007, 2008.

Pourquoi une telle accélération ?

Chaque ministre veut laisser sa marque, ce qui est normal, mais c'est difficile de gagner à la fois dans l'immédiat, du côté médiatique et dans la durée, du côté des professionnels. Un programme scolaire, ce n'est pas comme un programme électoral. Entre la sortie du texte et son rodage sur le terrain, il faut un temps d'assimilation qui déborde les calendriers politiques : il y a longtemps que le ministre est parti quand ses décisions commencent à avoir des effets. Le risque de l'accélération, c'est qu'au jeu des retours de balancier, on ne cesse de défaire ce qui commençait à se construire, ce qui ôte tout courage à ceux qui se sont mobilisés.

Comment voyez-vous le projet 2008 ? Continuité ou rupture ?

Dans sa première rédaction, la volonté de rupture avec le programme de 2002 était bien marquée. Le projet n'a d'ailleurs été plébiscité que par ceux qui y ont vu un retour aux bonnes vieilles méthodes. Une phrase donne bien le ton : « *Les connaissances et compétences s'acquièrent par l'entraînement* ». Chacun sait qu'il est nécessaire d'entraîner, mais si ça suffisait pour faire apprendre, ça se saurait ! On se heurte tous les jours à des élèves qu'on ne

peut pas entraîner à nager, parce qu'ils ont peur de la piscine ou qu'ils grelottent dans l'eau froide. On ne peut se contenter de leur dire « *tais-toi et nage* » en appuyant sur le chronomètre. Or l'efficacité d'un programme tient à ceux qui le mettent en œuvre. Ils doivent y trouver non seulement de la clarté, mais des pistes de travail où se reconnaître.

Qu'est-ce qui légitime un changement de programme ?

Pas la réduction des horaires, en tout cas. En 1938, Jean Zay prend le temps du plein air sur l'horaire de français sans toucher au programme. En 1969, Olivier Guichard libère le samedi après-midi sans y toucher non plus, parce qu'il ne décompte plus dans l'horaire les deux heures de récréation ! Le programme de 2008 inaugure les horaires globalisés sauf pour français et maths. Reste la question de fond : comment apprendre plus en travaillant moins ? Si je cherche des programmes « *nouveaux* », je pense au programme Haby, réélaborant les savoirs de base pour former de futurs collégiens (s'exprimer, s'informer, raisonner). Ou à celui de 2002, réunissant des apprentissages parcellisés dans un projet de culture scolaire partagée, littéraire, scientifique, technologique : il exigeait beaucoup des maîtres, mais avait reçu un accueil positif. Dans les deux cas, il y avait eu de vrais temps de concertation. Le projet 2008 marque un retour de balancier vers français-maths, ou plutôt grammaire, conjugaison, calcul.

Quelles incidences peuvent avoir ce projet 2008 sur les maîtres et les élèves ?

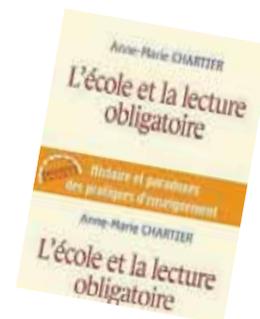
Certaines incidences redoutables semblent écartées, comme l'exigence du décodage en Grande Section, mais l'orientation générale est maintenue. On verra si les maîtres viennent à bout du programme de grammaire-conjugaison, supposé être la panacée pour améliorer le niveau en français. Mais s'ils veulent des élèves moins

Entretien avec

Anne-Marie Chartier

Maître de conférence, spécialiste d'histoire de l'éducation. Elle a publié L'école et la lecture obligatoire (Retz) en 2007.

mauvais en rédaction que ceux des années 1960, qui savaient réciter tous les modes et tous les temps, mais pas s'en servir, ils devront déborder les horaires, au détriment du reste. Sauf à confondre apprentissage et bachotage, comment croire qu'on va ainsi diviser par deux le taux d'échec ? L'école actuelle est comme prise en tenaille : elle doit être plus rentable, entraîner, entraîner, sur ce qui paie à court terme. En même temps, elle doit individualiser, construire dans la durée, être accueillante à la diversité, inclure les enfants à besoins éducatifs particuliers. Finalement, c'est à la croisée de ces ambitions que les enseignants aimeraient trouver dans le programme de quoi tenir cette ligne de crête. Ce n'est pas une question seulement technique, c'est aussi un choix de valeurs.



HISTOIRE

MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE

Le 10 mai était la journée de la mémoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions. Pour aborder ces questions difficiles, deux sites mettent à disposition des enseignants des ressources. Le site de la CIDEM⁽¹⁾ rassemble les textes de référence et fournit un condensé chronologique des faits. Curiosphère⁽²⁾, site de France 5, des interviews, émissions sur le sujet permettent de saisir les enjeux de cet enseignement.

⁽¹⁾http://itinerairesdecitoyennete.org/journees/10_mai

⁽²⁾ http://www.curiosphere.tv/esclavage_prof

TICE

UN GUIDE A PARTAGER

L'association CréATIF pour l'accès public et l'appropriation citoyenne des TIC propose un guide intitulé « *Cahier de partage d'expérience n°4* » sur « *Les espaces publics numériques et l'Ecole* », téléchargeable gratuitement*. La mise en oeuvre d'espaces publics numériques oblige les différents acteurs (responsables territoriaux, enseignants, animateurs, associations...) à travailler ensemble dans le cadre de dispositifs comme les Contrats éducatifs locaux, les Contrats d'accompagnement à la scolarité, etc. Ce guide se veut un outil commun pour construire les partenariats, l'installation matérielle, les financements, l'organisation de la mutualisation des moyens, la maintenance ou les projets pédagogiques.

* <http://www.creatif-public.net/IMG/GuideCreatifEPNEcole.pdf>

AVS

UN METIER A LA PEINE

541 auxiliaires de vie scolaire de toutes les académies ont participé à l'enquête réalisée par l'Union nationale pour l'avenir de l'inclusion scolaire, sociale et éducative (UNAÏSSE). 394 sont en contrat d'assistant d'éducation (AVS) et 147 en contrat CAE ou CAV (EVS-AVS). Ils sont chargés de l'accompagnement d'élèves en situation de handicap. Ils revendiquent la reconnaissance de ce nouveau métier et le respect de leurs droits*. Si dans les écoles, ils se sentent plutôt soutenus par les enseignants (78 %), seulement 83 % interviennent dans les équipes de suivi de scolarisation, 53 % ont pu consulter le PPS et 36 % ont eu des contacts avec les professionnels du secteur médico-social. De même, ils ne sont que 65 % à avoir des contacts réguliers avec les familles. Leur formation reste largement insuffisante. Ils sont 27 % au

niveau Bac et 56 % au delà. Tous n'ont pas reçu les 60 heures minimum pour l'adaptation à l'emploi (82 %). A peine la moitié des formations personnelles prévues par les textes ont été délivrées. Ils jugent sévèrement la qualité de la formation (35 % de satisfaits).

Les conditions d'exercice restent le gros point noir avec de grandes inégalités de traitement dans les horaires et les salaires : temps partiels imposés, modification de contrats en cours de mission, absence de remboursement des frais de déplacement (72 %). Pourtant 87 % désirent s'inscrire durablement dans ce travail car « *c'est un métier enrichissant même s'il est éprouvant* ».

* Pétition *Lettre au premier ministre* à partir du site <http://unaisse.free.fr>



« La colonisation travaille à déciviliser le colonisateur, à l'abrutir au sens propre du mot, à le dégrader, à le réveiller aux instincts enfouis, à la convoitise, à la violence, à la haine raciale, au relativisme moral. »

Aimé Césaire

EUROPE

UN SITE ET DES RESSOURCES

L'Europe fête son printemps. Depuis 7 ans, les écoles sont appelées à consacrer une ou plusieurs journées à l'organisation d'événements axés autour du débat, de l'interaction et de la réflexion sur des questions européennes. Cette année, l'initiative dure du 25 mars au 30 juin avec un temps fort qui s'est déroulé le 9 mai, journée de l'Europe. Sur le site consacré à cette opération⁽¹⁾, se trouvent des ressources pédagogiques, des concours et un formulaire pour enregistrer son école. Près de 2000 d'entre elles, venues de toute l'Europe se sont déjà inscrites et cherchent des contacts. En 2008, l'accent est placé sur



le dialogue interculturel en Europe. Une belle occasion de faire découvrir l'Europe aux élèves.

⁽¹⁾<http://www.springday2008.net>



Enseignant de Clin (classe d'initiation) à l'école St-Exupéry 2 à Dreux dans l'Eure-et-Loir.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES CASTORS SE MOUILLENT

Les meilleurs sketches des classes de cycle 3 sur l'eau, la citoyenneté et le développement durable, ont été récompensés lors de la cérémonie des *Castors d'or*, à la *Cité des sciences et de l'industrie*. Pour l'édition 2008, les élèves pouvaient mettre en scène des machines fabriquées par la classe, destinées à « faire quelque chose d'utile ou d'imaginaire ». Les résultats de

l'épreuve sont disponibles sur le site des *Castors d'Ile de France*, de même qu'un jeu de questions-réponses et des dossiers pédagogiques sur le thème de l'eau : machines à eau, l'eau dans le monde, l'eau et son utilisation, l'eau et la vie.

www.lescastorsdile-de-france.org

DANSE ET MUSIQUE

LES PERCUSSIONS CORPORELLES



Le corps comme instrument de musique? Dans l'Allier, la ville de Commentry finance un projet qui permet de faire découvrir « les percussions corporelles » aux élèves. C'est ainsi que 11 classes de la ville ont décidé de s'engager, encadrées par Héloïse Girier, intervenante en musique et les musiciens du groupe Toumback⁽¹⁾.

Durant une semaine et à raison d'une heure par jour, les élèves font tout d'abord « sortir » différents sons de leur propre corps : frappés sur les différentes parties du corps, jeux avec la voix basés sur les émotions (joie, pleurs, rires, peurs...) Petit à petit, les enfants découvrent une pluralité de sons et rentrent ainsi dans un univers musical sans passer par un instrument ou l'apprentissage lourd du solfège. « Ainsi, ils font de la musique tout

de suite » témoigne Héloïse. Au final, alliant chant avec la voix et musique avec le corps, les élèves créent un morceau de musique!

« Outre de voir les enfants actifs tout de suite, ce projet leur permet de progresser avec ce corps qui est le leur » rapporte Héloïse. De plus, les enfants renfermés sur eux-mêmes et ayant du mal à se sentir concernés par un groupe, doivent écouter les autres pour être en rythme. Dans le domaine du vivre ensemble, les enfants ressentent et intériorisent l'intérêt du collectif, qu'il est difficile de mettre en avant dans les domaines purement scolaires. Dans l'une des trois écoles, accueillant des enfants voyageurs, ces derniers, souvent en grandes difficultés, dans les apprentissages en lecture, se voient en réussite dans les percussions corporelles : leur culture orale et leur vie de groupe leur permettent de rentrer et de réussir plus rapidement. De plus, les autres enfants les écoutent et leur portent un autre regard.

⁽¹⁾ toumback.free.fr

« Travailler en Clin, c'est fonctionner différemment. Les programmes sont laconiques sur les enfants non francophones. C'est déroutant en début de carrière. » Patrick Chastan en sait quelque chose, lui qui a obtenu ce poste un an après sa sortie de l'école normale il y a maintenant 21 ans. Depuis, sur le site de l'école*, il partage son expérience construite et accumulée au fil du temps en donnant à voir les productions des élèves et en donnant à lire ses réflexions, des ressources, des outils.

Bien sûr, chaque poste Clin existe en fonction de la réalité de l'école, du quartier, de la ville. « A Dreux, il existe deux fonctionnements. Sur Dreux Nord, le poste Clin est un poste itinérant dans les écoles. Sur Dreux Sud, il existe une classe d'initiation ouverte, celle que j'occupe, et les écoles alentours envoient les enfants nouvellement arrivés ici ». Ils sont 10 cette année. Chaque enfant a une double inscription dans la Clin et dans une classe référente. Les emplois du temps dans les deux classes sont individualisés selon l'histoire des enfants, leur cursus, les besoins évalués par les enseignants. Patrick suit aussi six de ses anciens élèves qui, comme il l'explique, « ont besoin d'un soutien, d'un sas avant d'investir totalement leur classe ».

Il s'occupe enfin de 5 GS qui eux sont nés en France mais maîtrisent peu et mal la langue. « Je collabore avec l'enseignante pour suivre les projets et je travaille avec les enfants pour les doter d'un vocabulaire auquel ils vont être confrontés. » Et Patrick insiste : « sans l'investissement de mes collègues, qui accueillent par ailleurs des élèves en grande difficulté dans un quartier difficile, mon travail n'aurait pas la même portée, ni la même légitimité par rapport aux parents ». Il y a deux ans, le poste a été menacé lors de la carte scolaire mais parents et enseignants se sont mobilisés pour faire valoir la spécificité locale et le fonctionnement de ce poste qui contribue à l'équilibre de l'école.

« La Clin donne une grande liberté pédagogique. Tout est à faire. »

*<http://etab.ac-orleans-tours.fr/ec-st-exupery2-dreux/Clin02-03/Travaux.htm>

L'école coopérative Antoine Ballard, à Montpellier, vient d'être primée, lors du premier forum des enseignants innovants, pour son fonctionnement en classes uniques : les 10 classes de l'école regroupent des élèves du CP au CM2. Classée en ZEP depuis 1982, l'école est située dans un quartier très difficile. Devant les problèmes de violence et les piètres résultats scolaires, les enseignants ont décidé, il y a 10 ans, de « couper » les groupes d'âge et d'organiser des classes de cycle 3. Les effets sans être extraordinaires ont été appréciables : un climat de sérénité retrouvé et des résultats en hausse. Mais pour les CP et les CE1 qui étaient restés « purs », les enseignants n'ont noté aucune amélioration et en 2003, ils ont réfléchi à une autre organisation. Si à la rentrée 2004, 4 classes uniques ont été créées, aujourd'hui les 10 classes de l'école sont sur le même modèle et c'est toute l'équipe des enseignants de

l'école qui porte le projet.

« C'est toute l'équipe des enseignants de l'école qui porte le projet. »

Les apprentissages se font en tout petits groupes et surtout le maître ne contrôle pas tout en terme d'hétérogénéité. Impossible d'effectuer une leçon « classique et magistrale » : à qui s'adresserait-elle ? Chaque enfant travaille, seul ou avec d'autres,

sur des compétences identifiées et les enseignants utilisent les ceintures de couleur de la pédagogie institutionnelle de Fernand Oury, comme au judo, en maths, français, sciences et histoire-géographie. Coopération entre élèves, maîtrise de ses apprentissages, sont les clés de la vie dans l'école.

Le déroulement d'une journée est parfaitement séquencé. Les élèves rentrent à 9 heures mais dès 8h30, ils peuvent venir finir leurs devoirs et s'installer à leur travail. La réunion d'organisation du milieu de matinée leur permet de s'inscrire aux ateliers de l'après-midi et de discuter des grands projets de l'école, mais aussi de prendre rendez-vous pour présenter une recherche documentaire...

Jusqu'à midi, travail collectif ou travaux individuels. Ces derniers peuvent se dérouler



MONTPELLIER QUE DES CLASSES UNIQUES!

Une école innove : ses 10 classes uniques regroupent les élèves du CP au CM2.

dans d'autres classes car le choix a été fait de ne pas équiper toutes les salles du matériel et de la documentation nécessaires à tous les apprentissages. Le début de l'après-midi est consacré aux ateliers en sciences, histoire et géographie, musique, théâtre, littérature et B2i, les langues vivantes étant regroupées sur une journée. A la fin de chaque période, tous les ateliers ont été « visités » au moins trois fois par tous les élèves. Après la présentation des travaux, le « président du jour » anime le bilan de la journée. L'occasion pour chacun de donner son avis sur la journée et de demander de l'aide pour le lendemain. C'est là que se créent les binômes de travail.

Pour Sylvain Connac, enseignant de l'école, « cela ne demande pas plus de travail aux enseignants, mais de travailler autrement, pour que se développent chez les élèves des attitudes (la disponibilité cognitive) qui favorisent les apprentissages ». Il faut organiser les modalités de circulation des élèves

« Coopération entre élèves, maîtrise de ses apprentissages, sont les clés de la vie dans l'école. »

entre les classes, les ateliers, pour que chaque enseignant sache toujours où sont ses élèves. Il met en avant des aspects facilitateurs, « l'organisation identique d'une année sur l'autre, l'outil commun de la démarche PIDDAPI, le livret d'évaluation qui suit l'élève ». Cette expérience est « regardée de

loin » par l'inspection académique, l'école ne bénéficiant « de rien de plus mais de rien de moins » ; par contre elle est accompagnée par le conseiller du service des innovations pédagogiques du rectorat qui aide à élaborer un bilan réflexif à même de faire évoluer le projet.

Car pour l'équipe, le projet est positif. Les résultats d'entrée en 6ème correspondent à la moyenne nationale ZEP/hors ZEP, les élèves ne montrent pas de difficulté d'adaptation... et les conditions de travail sont grandement améliorées.

Daniel Labaquère

L'EPS AU CENTRE DE TOUTES LES ATTENTIONS?

Malgré les discours annonçant l'EPS comme priorité, son horaire restera inchangé à la rentrée prochaine pour les écoles. Cette pratique reste cependant une réelle question d'enseignement.

Enfin, ce sera trois heures d'EPS par semaine et une heure dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Après avoir d'abord annoncé quatre heures de sport dans les nouveaux programmes, le ministre est revenu en arrière. Confronté au casse-tête de la répartition horaire, il n'a pas voulu perdre la face dans un domaine affiché en priorité dans la lettre aux Educateurs de Nicolas Sarkozy. A la rentrée prochaine, le ministre devrait présenter « un projet plus global d'incitation à la pratique sportive » en intégrant l'heure supplémentaire dans le cadre de l'accompagnement éducatif étendu aux écoles primaires. Selon l'entourage du ministre, un dispositif de « promotion du sport via les clubs » pourrait être mis en place à l'école.

Pour autant, la question de cette pratique est-elle résolue? Du côté du matériel: comment faire de la natation, du vélo, des rollers quand on ne dispose pas de l'équipement nécessaire? Idem pour le temps à y consacrer. Déjà avec les programmes de 2002 qui cadrent 3 heures d'enseignement par semaine, l'horaire a du mal à être respecté. Une étude du ministère datant de 2003 révèle que la durée moyenne de l'enseignement est de 2h12 minutes et qu'un tiers des enseignants y consacrent moins de deux heures. Ce qui n'en fait cependant pas, loin de là, la matière la moins enseignée.

Pourtant, les enseignants le reconnaissent volontiers, l'EPS est une pratique incontournable pour le développement de l'enfant. Georges Vigarello, directeur de recherche à l'école des hautes études en sciences sociales, parle d'une « notion de globalité de la personne humaine où le bien-être corporel répond à des critères psychologiques, physiologiques, esthétiques, sanitaires... ». Cette notion est désormais largement partagée, alors que la pratique sportive était il y a un siècle l'apanage des catégories les plus aisées de la société.

Dans les écoles afin de tenir l'horaire d'EPS, les enseignants cherchent et inno-



vent. Parfois, cet enseignement est conçu comme une activité sportive et physique au sein d'un projet. Il ne s'agit plus de cocher dans l'emploi du temps les heures prévues pour l'EPS, mais de concevoir un projet de classe qui englobe l'EPS, voire même qui tourne autour d'une activité physique: projet « vélo » développant la citoyenneté et les pratiques relationnelles entre classes (voir FSC n° 280), projet rugby englobant un travail en Géographie et en Français au moment de la coupe du monde (voir FSC n° 302) sont quelques exemples de pratiques. Le plus dur reste de ne pas noyer l'activité EPS dans une globalité où l'enfant ne percevrait plus les enseignements.

Pour l'USEP, la direction qu'emprun-

taient très clairement les programmes de 2002 doit être creusée. Pour cela, « Il nous semble en effet fondé d'introduire le concept de rencontre sportive, concept centré sur les compétences à acquérir et présentées dans les programmes, mais également concept reliant différents éléments d'autres champs disciplinaires » expliquait dernièrement Jean-Michel Sautereau, délégué national de l'USEP, lors d'une rencontre avec le SNUipp. Une approche qui semble cependant aller à contre-courant des nouvelles orientations ministérielles qui ne prônent pas la transdisciplinarité. Même si rien n'indique également qu'elle est à proscrire.

Sébastien Sihir

Une discipline en quête de formation

Les enseignants sont-ils suffisamment outillés pour faire de l'EPS? De ce point de vue, la formation reste un point noir. Une étude de l'Iufm de Bordeaux menée auprès des sortants d'Iufm, révèle que les enseignants formés avec une dominante en EPS prennent plus et mieux en charge cet enseignement. Elle nous dit aussi que le travail en dominante ne suffit pas pour mutualiser les pratiques. Certains Iufm prévoient des plans de formation en EPS qui ne dépassent pas les trente heures annuelles. Côté formation continue, le bilan n'est pas plus florissant. En 2005-2006, la DGESCO pointait que l'EPS représentait seulement 4 % des journées stagiaires et 470 modules sur les 11 760 conduits nationalement dans l'année scolaire. Une orientation, qui en l'état, a peu de chances de renforcer l'expertise nécessaire du futur enseignant.

Métier



2ème PRIX, un appareil-photo numérique

CM1 de l'école élémentaire Michelet à TOURS (classe d'Emmanuelle RABOUAN)



1er PRIX, Classe découverte « Les pompiers, des héros », dans le centre de la Ligue de l'Enseignement de Port Leucate (11)

CM2 de l'école élémentaire Houdon dans le 18ème arrondissement à PARIS (classe de Nora CHERIFI)



CES HEROS QUI



3ème PRIX « spécial cycles 1 et 2 », un appareil-photo numérique

MS-GS de l'école maternelle Menant dans le 19e arrondissement à PARIS (classe de Cécile PIGNOL)



Le jury du concours « *Les héros, d'Achille à Zidane* » s'est réuni le mardi 1er avril pour désigner les classes gagnantes du jeu organisé par la Bibliothèque nationale de France, la Ligue de l'enseignement, le Monde de l'éducation et le SNUipp. Les travaux de cinq classes ont ainsi été remarquables et récompensés (lire ci-dessous). Cette année, près de 300 écoles de maternelle, d'élémentaire et de CLIS se sont impliquées dans le projet. Un nombre de participants au concours moindre que celui des années précédentes. Il faut dire que le règlement était exigeant. Chaque classe devait produire une frise, chronologique ou non, « sous forme de rouleau, d'accordéon, voire même de cahier, présentant graphiquement ses héros et héroïnes ». Le jury a pu voir Mary Poppins croiser Spider Man et des héros de l'Antiquité. Pour chacun d'entre eux les

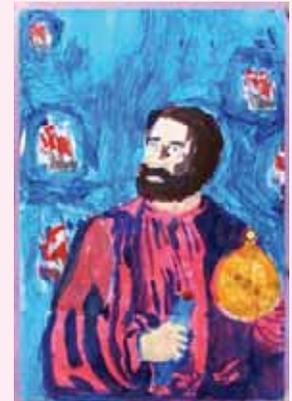
LES COUPS DE COEUR DU JURY, des lots de livres, d'albums et de CD



Coup de coeur
« *Citoyenneté* » CM2 de
l'école élémentaire Pierre et
Marie Curie à VAUX-EN-
VELIN (classe d'Amandine
PETITCOLLOT)



Coup de coeur
CE2/CM1 de
l'école élémen-
taire des
Platanes à
ST SAUVEUR
DE MONTA-
GUT (Classe
d'Emma
CAUSSE)



Coup de coeur CLIS de l'école
élémentaire La Grangette à THONON
LES BAINS (Classe de Cédric
BLACHA)



Coup de coeur « *spécial multmé-
dia* » CM2 de l'école élémentaire
Edmond Rostand à AMIENS
(classe de Marie VERLYNDE)



ONT VAINCU...

classes ont établi une fiche sig-
nalétique et un scénario per-
mettant d'établir des relations
entre les personnages. Comme
chaque année, les productions
ont montré la richesse du tra-
vail réalisé dans les classes.
Esthétique, originalité, intelli-
gence, culture, citoyenneté,
engagement fort dans le
projet : tout était au rendez-
vous. Pour le jury, le choix ne
fut pas simple à faire, il a
d'ailleurs désigné des coups
de coeur en plus des 5 prix
prévus...



**4ème PRIX « spécial
multimédia », un appareil-photo
numérique**

CM1 de l'école élémentaire de
BOISSY-LE-CUTTE (classe de
Séverine LELOUTRE)



infos services

Permutations

Cette année, 16176 collègues ont participé aux permutations informatisées. Le bilan 2008 fait apparaître un taux global de satisfaction de 39,56 % (tous voeux confondus) et un taux de satisfaction de 63,52 % pour les rapprochements de conjoints, résultats qui ne se démarquent pas de ceux des années précédentes. Ces moyennes masquent des disparités très importantes d'un département à l'autre. Ainsi, sans les points pour rapprochement de conjoint, il peut être à la fois très difficile d'entrer dans certains départements très demandés et impossible de sortir d'autres départements très peu demandés comme la Seine-Saint-Denis. Moins de 20 % des candidats ont pu

quitter la Seine-Saint-Denis (12,21 %), l'Orne (16,2 %), la Nièvre (18,63 %) ou l'Allier (18,91 %) alors que 100 % des candidats demandant à sortir de Corse du Sud, Haute-Loire, Pyrénées-Atlantiques, Savoie ou Haute-Vienne ont obtenu satisfaction.

Nous avons demandé qu'en conséquence les points pour renouvellement du premier voeu soient évolutifs pour prendre en considération cette situation.

Par ailleurs, nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour dénoncer le blocage de dossiers de certains collègues au motif d'une compétence particulière (langues régionales, postes spécialisés).

Rappel

La prochaine CAPN le 27 mai 2008 (cf. FSC 311) traitera de

l'avancement des détachés en France, des stages CAPA-SHA, B, C, DDEAS et psychologues scolaires, du détachement des fonctionnaires de catégorie A dans le corps des PE.

Allocations familiales

A compter du 1er mai 2008, la majoration de 33,84 € des allocations familiales par enfant à partir de 11 ans est supprimée pour ceux qui auront 11 ans après le 30/04/2008. La majoration existante de 60,16 € à partir de 16 ans sera versée à partir de 14 ans. Mais tous comptes faits, pour un enfant, cela revient à une baisse globale de la prestation de 587 € (Décret n° 2008-409 du 28 avril 2008 relatif à la majoration unique des allocations familiales à quatorze ans).

Questions/réponses sur le samedi matin

Peut-on obliger une équipe à organiser les 60 heures le mercredi matin ?

Non. La proposition de l'organisation de l'aide personnalisée relève du conseil des maîtres. L'IEN la valide.

Est-ce que les 24 heures d'enseignement peuvent être réparties sur 5 jours de la semaine y compris le mercredi ?

Oui. Il s'agit d'un aménagement dérogatoire proposé par le conseil d'école qui nécessite l'avis de l'IEN et du maire de la commune.

Des conférences pédagogiques peuvent-elles être organisées le samedi matin ?

S'il est dorénavant interdit d'organiser des heures d'enseignement le samedi, les conseils d'école ou les conférences pédagogiques peuvent être organisés le samedi.

Est-ce qu'un IEN peut imposer que les 60 heures d'aide personnalisée soient intégralement effectuées devant les élèves ?

Non. Le texte prévoit que les 60 heures sont consacrées à de l'aide personnalisée et au temps d'organisation correspondant.

Est-ce que les élèves se trouvent dans l'obligation de suivre l'aide ?

Non. Il est d'abord nécessaire de recueillir l'accord des parents ou du représentant légal.

Questions/Réponses

Vais-je bénéficier de la majoration du complément de libre choix du mode de garde de la PAJE ?

Ce ne sont que les revenus les plus bas (revenus 2006 < 19225 €) qui sont concernés par cette majoration à compter du 1er mai. Le complément passe pour cette tranche à 428,76 € hors CRDS pour un enfant de moins de 3 ans et à 214,39 € pour un enfant de 3 à 6 ans.

Je suis titulaire remplaçant et j'assure l'interim de direction d'une école dans le cadre d'un remplacement. Puis-je cumuler l'ISSR et l'indemnité d'interim de direction ?

Tout à fait. L'ISSR est une indemnité compensant des frais engagés au titre du déplacement, alors que l'indemnité d'interim de direction est attachée à l'exercice de la fonction de direction et constitue un élément du salaire.

Littérature jeunesse

MAI 68 AUJOURD'HUI

Mai 68, c'était il y a 40 ans. Loin et proche à la fois. C'est l'étonnant croisement de l'utopie étudiante et d'une mobilisation sans précédent du monde du travail: 9 millions de grévistes, beaucoup plus que pendant le Front populaire de 1936. Si ce ne fut pas une révolution, les acquis furent importants et bien des choses changèrent, après, dans la société française. On comprend pourquoi d'aucuns rêvent de « liquider l'héritage de 68 ». Anti-impérialisme, soif d'égalité, solidarité avec les ouvriers, critique du pouvoir... c'était le rêve d'une autre société basée sur un autre possible. Deux albums très complémentaires le font découvrir aux jeunes lecteurs, à travers le vécu de deux enfants dans des contextes différents.

Tous en grève! Tous en rêve! (A) A. Serres, ill. Pef – Rue du Monde, Histoire d'histoire (13,80€) Dès 8ans

L'originalité de cet album, c'est qu'il évoque Mai 68 du côté des ouvriers, en province, loin de Paris, du Quartier latin et du Mouvement étudiant. C'est Martin 12 ans (... très proche du petit Alain Serres) qui raconte SON Mai 68. Il vit dans le Sud-Ouest et sa sœur Nina est étudiante à Bordeaux. La mère tient la maison et gère avec inquiétude un porte-monnaie qui se vide. Le père est cheminot, en grève depuis plusieurs jours pour les salaires. L'école de Martin étant fermée, il accompagne son père sur le porte-bagage du Vélo-Solex. Pas toujours facile de convaincre les collègues, de persuader les ouvrières des petites entreprises de débrayer! Mais la grève s'étend, le 13 mai est un triomphe. A la télé de son copain Charles – dont le père est gaulliste comme beaucoup dans la cité — Martin voit les CRS matraquer les étudiants. Il s'inquiète pour Nina qui occupe sa fac, mais elle débarque à la maison par le dernier train... avec un gars, chevelu bizarre qui lui tient la main! C'est ainsi que Martin vit au quotidien ce Mai 68, allant de découverte en découverte, jusqu'aux accords de Grenelle, la douloureuse reprise du travail,



les législatives. Il est choqué de la victoire « de ceux qui n'ont pas fait grève »... Mais son Mai 68 sera inoubliable et grâce à ce mois-là, on aura la télé en octobre pour les Jeux de Mexico et – Ô merveille! – une 4L bleue!

Les dessins de Pef très inspirés par les affiches de Mai 68, éclatent de couleurs et de mouvement. Comme les autres livres de la collection « Histoire d'histoire », le récit est ponctué de petites vignettes d'archives, commentées, qui éclairent le contexte « ...C'est un moyen de se rappeler que les évolutions de la société ne se font pas sans heurts. Pas plus qu'elles ne s'accomplissent sans grands rêves collectifs. » (A. Serres).

Véro en mai (A) Y. Pommaux & P. Bouchié – Ecole des Loisirs (21,50€) Dès 8 ans

Mai 68 vu par Véronique, 9 ans. La petite Véro est à craquer avec sa jupe plissée à bretelles, son pull fait main, ses chemisiers à col rond et ses petites lunettes. Le milieu social est celui des classes moyennes: maman institutrice, papa météorologiste, un grand frère Vincent et la petite sœur de 18 mois. La famille a quitté le Tchad devenu indépendant et vit dans un appartement de la banlieue parisienne. Elle a machine à laver, télé et 404 Peugeot. Les auteurs font revivre la France, de l'Après

Guerre à 1968: droit de vote des femmes, émigrés appelés en renfort et qui survivent dans les bidonvilles, nos colonies et les nouvelles guerres qui se profilent... Dans les vastes doubles pages, les vignettes et les bulles regorgent de détails sur le mode de vie, les valeurs, le contexte mondial. On redécouvre avec délice la culture juvénile de l'époque: Tintin, Club des cinq, Mademoiselle Age Tendre, le Che, et à la télé Saturnin et Zorro...



Mais Mai 68 bouleverse ce paysage rassurant: Vincent le frère aîné se lance dans la bataille au Quartier Latin, sous l'œil très intéressé de Véro qui collectionne les slogans. La zizanie règne entre parents, oncle et tante. Les mouvements et grèves s'étendent dans un Paris bouleversé. Véro tente aussi sa manif avec les gosses du quartier sous une banderole « Il est interdit d'interdire, Les enfants au pouvoir ».

Mais une claque bien sentie disperse la troupe! L'album s'achève sur le retour au calme et les subtils changements de la société de l'Après 68. Evocation riche qui réunira adultes et jeunes lecteurs.

Pour les grands:

500 affiches de Mai 68 (A) V. Gasquet – Editions Aden 2007 (20€)

Vasco Gasquet, artiste et collaborateur du fameux atelier des Beaux-Arts de l'époque, restitue l'explosion plastique des affiches de Mai 68.



Mai 68 par Wolinski, Cavanna, Cabu, et Siné – Michel Lafon (24,90 €)



Des centaines de dessins parus dans la presse ou affiches collées sur les murs en 68, avec des textes inédits des dessinateurs eux-mêmes et de divers acteurs.

Marie-Claire Plume

(Cf développement sur le site du SNUipp: www.snuipp.fr)

Leur avis

**NICOLAS SARKOZY,
PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE**

« Ne faut-il pas réserver le statut de fonctionnaire à certains domaines de l'action publique ? »

**FRANÇOIS FILLON,
PREMIER MINISTRE**

« La réforme de l'Etat supposera que chacun d'entre nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnels, moins d'Etat sur son territoire. »

CGT

« La démarche engagée sous couvert du mot « réforme » vise à une vaste entreprise de démolition du service public et des statuts de la fonction publique et ce dans un calendrier très précis et très serré. »

CFDT

« Dans l'état actuel de dégradation des finances publiques, la réforme risque fort d'être au prix d'économies sur les budgets sociaux (logement, exclusion, emploi, formation). Avec le paquet fiscal de l'été 2007, le gouvernement s'est privé de marges de manoeuvres qui auraient été ici plus utiles et plus justes. »

FSU

La RGPP « s'attaque frontalement à l'ensemble de la Fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière. Comme déjà dans d'autres secteurs (Poste, EDF, télécommunications, transports...), cela signifie la détérioration organisée des services rendus au public, ouvrant la voie à la privatisation des activités les plus profitables, à la disparition de nombreuses autres. »

REVISION D'ETAT

La Révision générale des politiques publiques a été officiellement lancée par Nicolas Sarkozy avec 166 mesures phare. S'agit-il de « rendre à l'Etat sa capacité d'action » comme le dit François Fillon, d'améliorer le service public ou tout simplement de faire des économies ?



Réformer l'Etat? L'idée n'est ni nouvelle, ni injurieuse. On sait les critiques faites sur les lourdeurs de l'administration publique, ses habitudes parfois dépassées, sa difficulté à se mettre au goût du jour, notamment en employant les nouvelles technologies. La Révision générale des politiques publiques (déjà connue sous le nom de RGPP) pourrait être un plus. Et ceux qui auraient de mauvaises pensées ont été stigmatisés par le Premier ministre dès son entrée en fonction: « On pourrait penser que notre but inavoué serait de procéder à une réduction aveugle des dépenses publiques. Or c'est tout le contraire: nous voulons rendre à l'Etat sa capacité d'action ». Voyons ce qu'il en est.

Que propose le gouvernement? D'abord des réformes structurelles. Par exemple, le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT), passe de 35 directions de service à cinq seulement, chapeautées par un secrétariat général. Au niveau régional, les directions départementales de l'équipement seront fusionnées avec les directions de l'agriculture et de la forêt, sous l'œil du préfet de région, celle-ci devenant le niveau prioritaire de l'Etat. Autre exemple, testé dans le département du Lot, une gestion unique des personnels d'Etat sur le département avec une certaine mobilité des personnels. En tout, le nombre des structures de l'administration centrale devrait être divisé par deux. Exemple encore: les services de la paie seront remplacés par un opérateur national unique en 2014, et ceux des pensions en 2012.

On l'a compris, l'objectif est avant tout d'obtenir des « gains de productivité ». Annonçant les 166 mesures de cette réforme, le 4 avril

dernier, Nicolas Sarkozy ne l'a pas caché. Ainsi, « l'engagement de ne remplacer qu'un départ à la retraite sur deux à l'échelle de l'Etat sera tenu », ce qui représente environ 160 000 fonctionnaires en moins d'ici 4 ans. « L'équilibre de nos finances publiques aujourd'hui et demain dépend de notre capacité à réduire les effectifs » a insisté le Président. Tous les ministères ne seront pas logés à la même enseigne. Le potentiel opérationnel de la police et de la gendarmerie sera maintenu, en revanche, l'armée et les services diplomatiques n'échapperont pas à la cure d'amalgissement.

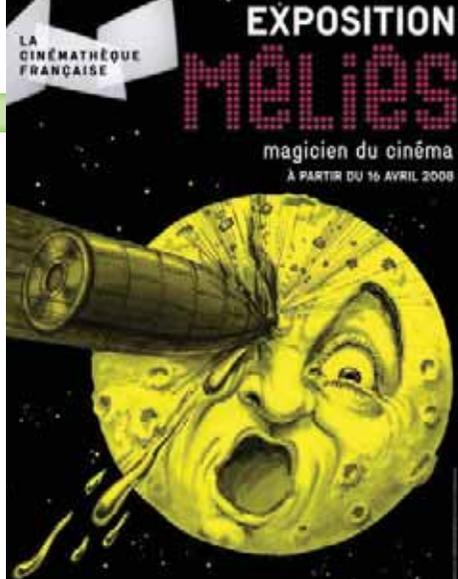
La réforme de l'Etat passera aussi par une rationalisation des politiques sociales. En matière de logement, un « surloyer » devrait être par exemple imposé aux personnes bénéficiant d'un logement social tout en dépassant les plafonds de ressource. Ou encore par un appel plus grand aux assurances, comme l'a proposé Roselyne Bachelot en suggérant que la sécu ne rembourse plus les lunettes.

Enfin, pour « renforcer notre capacité d'évaluation, pour que la réforme de l'Etat soit durable et continue », le chef de l'Etat a demandé à la Cour des comptes de « réfléchir à la constitution d'un grand organisme d'audit des politiques publiques ». La RGPP complète et achève ainsi les réformes déjà entreprises: la politique de partenariat public/privé déjà en œuvre pour les prisons et les collèges; la LOLF qui a introduit la gestion de l'Etat par budgets opérationnels, la GRH qui induit un mode plus managérial des carrières. Au total, on se trouve surtout devant une gestion plus serrée de l'emploi public qui fait mentir François Fillon.

Jacques Mucchielli

Cinéma MÉLIÈS À PARIS

Le 28 décembre 1895, 14 boulevard de Capucines, il y avait trente-trois spectateurs. L'un d'entre eux, qui avait déjà connaissance des recherches des frères Lumière, était un prestidigitateur, Georges Méliès. Parmi les badauds tombés ce jour-là par hasard sur l'un des événements fondateurs de notre modernité, il y avait donc un visionnaire, qui allait réaliser des centaines de films, inventer les truquages, l'illusion cinématographique, le tournage en studio. Trente ans plus tard, ruiné, ayant cessé toute activité artistique, il protesta dans un article célèbre contre un adjectif qu'on avait attribué au cinéma des premiers temps. L'adjectif « primitif ». Il lui semblait insultant qu'on utilise ce mot, qui supposait la naïveté, la sauvagerie d'êtres frustes. L'hommage qu'offre jusqu'en juillet à Georges Méliès la Cinémathèque Française confirme la force de cette protestation. Méliès est bien un des créateurs les plus importants de l'histoire du cinéma, un génie fascinant. Le fait qu'il ait tout inventé pourrait faire croire à tort que les vrais artistes ne sont venus qu'après lui. On verra des dizaines de films à la Cinémathèque, commentés par Madeleine Malthête-Méliès, sa petite-fille et Marie-Hélène Lehérissey, son arrière-petite-fille. Elles joueront le rôle historique du « bonimenteur », personnage essentiel des projections d'avant 1914. Il y a aussi cette exposition de centaines d'objets, décors, costumes, ac-



cessoires de magicien, jusqu'à la reconstitution du célèbre studio de Montreuil. Un catalogue énorme, bourré de documents (dessins et photogrammes notamment) et enfin deux éditions DVD, l'une chez Arte (15 films de Méliès et des documentaires passionnants) et l'autre chez StudioCanal, qui permettent de revoir chez soi la poésie en action. A la fin de sa vie, Méliès vendait des jouets dans le hall de la gare Montparnasse. Avec cet événement, justice est rendue à celui qui brûla les copies qu'il avait conservées quand il se crut oublié, celui que Chaplin appelait « l'alchimiste de la lumière ».

Des passionnés de cinéma, ce sont les éditions « Yellow Now » qui viennent de publier deux nouveaux volumes de leur collection « Côté Films », sur « Coeur Fidèle » de Jean Epstein et « Hitler, un film d'Allemagne » de Syberberg. Les analyses sont originales et approfondies, les livres à la fois personnels et éclairants. (12,50€ le volume)
René MARX

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur www.laviedesfilms.com

Musique DE MUSIQUE EN MUSÉE

Steve Waring revient éveiller les oreilles des plus jeunes avec « Le retour du matou ». On retrouve le répertoire ancien enregistré ici en version acoustique et quelques nouveautés à découvrir. « La baleine bleue », « Les grenouilles », « Souffle » ou « Tourterelle » n'ont pas pris une ride avec des accompagnements discrets qui n'entament pas la richesse du paysage sonore. A redécouvrir.

Jacques Haurogné avait créé en 2004 un spectacle à partir de chansons pour enfants inédites de Francis Lemarque. L'album « L'arbre à musique » nous permet à présent d'écouter ce bestiaire musical char-

mant.

Pour parcourir sans peur et sans chahut le musée de la musique avec des enfants, Actes Sud Junior a eu la bonne idée d'éditer un livre guide des visites en famille. Neuf parcours chronologiques et thématiques sont proposés mais le livre peut également prolonger ou anticiper la visite. Savant, ludique et riche en iconographie.

Laure Gandebeuf

Steve Waring: Le retour du matou Victorie
L'arbre à Musique: Jacques Haurogné Victorie
Objectif: Musée de la musique, le guide des visites en famille édité par Actes Sud Junior et la Cité de la Musique

L'AGENDA

« Culture, territoires, solidarité, inventer ensemble »

Rencontres nationales organisées par la Ligue de l'enseignement et le département des Côtes d'Armor autour de 5 tables rondes: Décentralisation, démocratisation; La fabrique des identités; Partager les outils de l'inclusion sociale; Art et technique, culture et travail; Culture publique, culture privée

Du jeudi 15 au samedi 17 mai à Saint-Brieuc

Rens:

<http://www.cultureterritoiresolidarite.org/site/index.htm>

« Enseigner les langues en 6^e »

4e journée d'études de l'équipe INRP intitulée: « Outils conceptuels didactiques pour l'apprentissage de la langue étrangère, du français et des mathématiques en 6^e: aspects théoriques et mise en œuvre pédagogique. »

Le 16 mai 2008 à l'INRP à Lyon

« Entre-temps, autre temps, le temps en rééducation »

XXIII^e Congrès de la Fnaren avec 4 conférences d'Hubert Montagner, psychophysiologue, Étienne Klein, physicien et philosophe des sciences, Claire Meljac et Albert Ciccone, psychologue et psychanalyste, université Lyon-II

Du 28 au 31 mai à la Commanderie de Dole

Rens: <http://congres.fnaren.dole.free.fr/>



Papier recyclé

(fenêtres sur cours)

Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC — 128 Bd Blanqui — 75013 Paris

Tél: 01.44.08.69.30 — e-mail fsc@snuipp.fr

• Directeur de la publication: Gilles Sarotte • Rédaction: Marianne Baby, Renaud Bousquet, Lydie Buguet, Laura Cella, Michèle Frémont, Daniel Labaquère, Pierre Magnetto, Daniel Malaisé, Gilles Moindrot, Jacques Mucchielli, Sébastien Sühr • Impression SIEP — Bois-le-Roi • Régie publicité: MISTRAL MEDIA, 365 rue Vaugirard 75015 PARIS Tél: 01.40.02.99.00 • Prix du numéro: 1 euro — Abonnement 23 euros • ISSN 1241 — 0497 • CPPAP 0410 S 07284 • Adhérent du Syndicat de la Presse Sociale

« UN NOUVEAU PROJET EDUCATIF ? »

Le GFEN a été à l'initiative de rencontres nationales sur l'accompagnement à Saint-Denis les 5 et 6 avril. Ces rencontres ont rassemblé plus de 230 personnes et ont été un véritable succès. Quelles étaient vos interrogations ?

La première concerne la politique éducative. Quelle est la place de l'accompagnement dans l'ensemble des mesures actuelles ? Quand parallèlement on ferme des postes, on restreint la formation continue et la scolarisation des 2 ans, n'est-ce pas un trompe-l'oeil laissant croire à l'opinion qu'on s'occupe des élèves en difficulté ? Plus d'école après l'école pour mieux ne rien changer : l'accompagnement ne serait-il pas le lot de consolation d'une politique discriminatoire ?

La seconde est pédagogique. Quels sont les effets réels de l'accompagnement ? Si certains usagers en sont apparemment satisfaits, les études dont nous disposons (notamment celles de Dominique Glasman et de Bruno Suchaut) sont moins optimistes : outre l'amélioration du climat scolaire, les déplacements sont assez ténus, voire mitigés. Quelles incidences réelles sur l'envie d'apprendre, l'appropriation des contenus, les méthodes de travail ? Tout cela mérite d'être analysé en détail au moment où on souhaite généraliser l'accompagnement hors et dans l'école.

Quand on parle d'accompagnement éducatif, de quoi parle-t-on exactement ?

Il faut clarifier les termes : soutien scolaire, accompagnement scolaire, accompagnement à la scolarité, accompagnement éducatif. Le soutien scolaire est réalisé soit par l'équipe éducative sur le temps scolaire, soit par des personnes ou entreprises privées en dehors. L'accompagnement scolaire (charte de 1992), axé sur l'aide au travail et aux apprentissages scolaires, est dispensé hors du temps scolaire dans un cadre partenarial. L'accompagnement à la scolarité (charte de 2001) concerne les élèves que les parents ont du mal à aider et propose, à côté de l'aide aux devoirs, des activités sociocultu-



Jacques Bernardin

Responsable du Groupe Français d'Éducation Nouvelle (GFEN)

relles tout en cherchant à associer les parents au suivi. L'accompagnement éducatif (circulaire de juillet 2007) s'adresse initialement aux collèves de l'éducation prioritaire et aux réseaux ambition réussite. Il s'agit, dans le cadre scolaire, de proposer d'une part l'encadrement du travail personnel des collégiens, d'autre part des activités artistiques, culturelles et sportives.

Quels ont été les points forts de votre travail ?

Un constat partagé : l'accompagnement risque d'externaliser le traitement de la difficulté scolaire. Ceci étant dit, nous devons réfléchir sur les processus de disqualification des 15 % d'enfants les plus fragiles, dont on sait qu'ils viennent des milieux populaires. L'école sait-elle suffisamment parler aux enfants qui ne maîtrisent pas ses codes ? A cette première question forte, s'est

ajoutée une seconde : l'école peut-elle rester seule pour relever le défi de la démocratisation ? La dégradation de conditions de vie d'une part, la recomposition de la cellule familiale d'autre part pèsent sur la scolarité. L'école ne saurait rester seule pour poursuivre et élargir l'éducation des jeunes. Multiplier les expériences, les occasions d'ouverture au monde et aux autres et restaurer la confiance en soi : le partenariat a ici toute sa place. Mais encore faut-il agir de concert, éviter le chevauchement des prérogatives, sans oublier d'y associer les parents.

Vous avez aussi abordé les « malentendus » de l'école ?

Des enseignants ayant pratiqué l'aide aux devoirs disent regarder leur propre travail autrement. Bien des « évidences » professionnelles sont interrogées dès lors qu'on se penche sur les difficultés rencontrées. L'exercice peut révéler que la leçon n'est pas comprise. Que s'est-il passé dans l'espace du cours ? Est-ce à l'accompagnement d'y suppléer ? L'enseignant a demandé d'apprendre, mais que signifie réellement apprendre ? Est-ce la même chose pour lui que pour l'élève et sa famille ? A quoi sert le travail du soir ? Est-ce pour préparer, exercer ou transférer ce qu'on a appris ? La nature de ce qui est demandé mais aussi les méthodes de travail ont-elles été suffisamment explicitées ?

Toutes ces questions interrogent en retour ce qui se passe en classe. C'est moins après qu'avant, dans le quotidien scolaire que l'aide, les appuis doivent être fournis aux élèves.

L'accompagnement scolaire, conçu pour aider l'école, en interroge les limites. Si la relance du processus de démocratisation et l'éducation à la citoyenneté appellent un nouveau projet éducatif avec d'autres partenaires, l'école ne saurait éviter de repenser ses pratiques.

Propos recueillis par Daniel Labaquère